

LA SESSION PROVINCIALE

La chambre a de nouveau siégé dans l'après-midi et dans la soirée d'hier

LE BILL DES VEHICULES MOTEURS

Un amendement au code de procédure civile. Le pont entre St-Jean et Iberville

Québec, 8. — Les députés ont siégé encore cet après-midi et ce soir. Cet après-midi il y a eu vote sur une motion proposée par M. Cousineau demandant le renvoi à six mois des résolutions concernant la loi des véhicules moteurs. La motion a été rejetée par un vote de 41 à 12.

Ce soir la Chambre a longuement discuté le fameux bill de la cité de Montréal.

M. Perron a présenté un bill amendement l'article 471 du code de procédure civile relativement à la procédure devant un jury. Le but de cet amendement est de déterminer que la partie adverse dans un procès par jury ayant fait sa preuve et exposé la cause, l'autre partie pourra faire une contre-preuve, le tribunal pourra à sa discrétion permettre l'audition d'autres témoins. Lorsque l'enquête sera close, la partie sur laquelle reposera le fardeau de la preuve plaidera la première devant le jury et la partie adverse aura le droit de répliquer. La Chambre a étudié et adopté les résolutions et le bill pourvoyant à la construction d'un pont métallique entre les villes de St-Jean et Iberville, sur la rivière Richelieu.

L'hon. M. Taschereau a expliqué le bill, et MM. Benoit, député d'Iberville et Robert, député de St-Jean, ont donné des renseignements supplémentaires. Une fois terminée le pont sera soumis à l'entretien des deux villes intéressées qui seront tenues pour ce la de se conformer aux instructions de l'ingénieur en chef du département des travaux publics. Le pont sera libre et exempt de tout droit de péage. L'hon. M. Taschereau a déclaré que le vieux pont qui est condamné depuis longtemps sera acheté.

La Chambre a adopté en troisième lecture le bill de Sir Lomer Gouin au sujet de la résidence des juges de la cour Supérieure. Le projet porte le nombre des juges de la Cour Supérieure de la province à 42, et 21 juges au lieu de 17 résideront à Montréal. L'un des nouveaux juges est désigné aux districts de Saguenay ou de Chicoutimi, Roberval. Parmi les nouveaux juges de districts ruraux qui sont autorisés à résider à Montréal, sont ceux de Richelieu, Terrebonne, de St-Hyacinthe et de Pontiac.

La Chambre a étudié les résolutions et le bill concernant les véhicules moteurs présentés par l'hon. M. MacKenzie, et c'est sur cette mesure du gouvernement que la Chambre a voté sur un amendement à l'effet de renvoyer les résolutions à six mois, et qu'elle a rejeté par un vote de 41 à 12.

LA GREVE EN AFRIQUE SUD

LE GOUVERNEMENT SEMBLE ETRE MAITRE DE LA SITUATION.

Capetown, 8. — On est presque certain que la grève des chemins de fer en Afrique Sud sera un fiasco. Le gouvernement semble maître de la situation, et la loyauté des employés du Cape Railway semble être un obstacle insurmontable aux chefs grévistes.

De ce fait la grève se trouve confinée au Transvaal et à l'état d'Orange. Les employés de la Cape Railway remplaceront les grévistes dans ces deux états.

De grandes assemblées seront tenues samedi et dimanche. Les chefs des grévistes eux-mêmes ne sont pas sûrs du succès.

OFFICIERS EN JUGEMENT

La cour martiale prononce la révocation d'un capitaine et d'un major.

(Service spécial)

Washington, 8. — Le capitaine Frank H. Kallie, du 6^e régiment d'infanterie, a été révoqué par la cour martiale pour avoir détourné une somme de \$15 dollars.

Cette somme lui avait été remise en sa qualité d'officier d'approvisionnement pour améliorer l'ordinaire d'un détachement de troupes envoyé aux Philippines.

La sentence a été approuvée aujourd'hui par le département de la guerre.

Le major James B. Hughes, du 1^{er} régiment de cavalerie, accusé de s'être enivré treize fois étant en service a été traduit aussi devant la cour martiale. La cour avait prononcé la révocation, mais le président Wilson, en considération des services rendus par cet officier pendant la guerre en Espagne, a décidé qu'il perdrait simplement cinquante places dans la liste de classement.

THAW SERA-T-IL MIS EN LIBERTE ?

W. T. Jérôme ne peut se rendre devant la commission d'enquête.

Concord, N.H. 8. — William Travers Jérôme a annoncé ce soir, à la commission nommée pour examiner l'état mental de Harry K. Thaw, qu'il ne pourra comparaître demain, devant la commission, comme on le lui a demandé.

On sait que M. Jérôme, comme assistant attorney général de New-York, demande l'extradition de Thaw, pour avoir conspiré son éviction de l'asile de Matteawan.

Cette absence de Jérôme semble signifier la fin prochaine de l'enquête poursuivie par la commission.

ELLE MEURT EN PRISON

La femme Gould, emprisonnée pour la vie, meurt à Montpelier.

Montpelier, France, 8. — Madame Violet Gould, qui, avec son mari, Vere St-Lager Gould, avait été condamnée à l'emprisonnement pour la vie, pour le meurtre de Emma Levin, en 1907, est morte en prison aujourd'hui. Ce meurtre est connu sous l'appellation du "mystère de la maille de Monté Carlo".

Le procès des Gould a eu dans le temps, un grand retentissement. La manière effreuse dont le crime a été commis, et l'extorsion des coupables alors qu'ils s'enfuyaient, apportant dans une malle des parties du cadavre, avaient contribué à piquer la curiosité du public.

Le meurtre avait été commis à la villa des Gould. Après le crime, le cadavre de la victime avait été coupé en morceaux, placé dans une malle et expédié à Marseille : c'est là qu'on le trouva parmi les effets des meurtriers.

Les Gould ont vécu longtemps à Montréal.

L'ASSOCIATION DES BARBIERS

LES ANCIENS DIRECTEURS EXPOSENT LEURS GRIEFS A SIR LOMER GOUIN.

(Spécial au "Canada")

Québec, 8. — MM. Galipeault, Leclerc et Langlois (St-Sauveur) ont présenté, cet après-midi, à Sir Lomer Gouin, à la salle du comité des bills privés, les représentants de l'association des Barbiers de la Province. M. Ulric Michaud, ancien secrétaire, M. J. T. Fontaine, ancien trésorier, M. Wenceslas Lacroix et L. E. Bouchard, tous fondateurs, ont exposé les causes des difficultés rencontrées par leur association et raconté les détails de la convention de St-Hyacinthe. Ce sont des internationalistes, prétendant que les barbières, à la tête desquels on voit des étrangers à notre pays, qui font la guerre à l'association aidés de ceux de chez nous qui ont dû subir le rude châtiment de la loi pour avoir négligé de tenir leurs établissements de barbiers comme il convenait.

M. Fontaine a démontré que, chaque année, tout le temps qu'il a été le trésorier, il a donné des rapports fidèles et détaillés de ses comptes. Il a demandé à la dernière convention qu'on lui accordât une enquête, après avoir soumis un état de ses livres et après que l'association eut reçu un rapport des auditeurs sur ces mêmes livres, et on lui a refusé l'enquête. Cette convention a été des plus orageuses, et par un vote de 27 contre 19, la vieille garde de l'association, composée des membres du bureau de direction, a été décapitée.

Le tumulte qui s'en est suivi fut tel que les anciens officiers, le trésorier et le secrétaire ont emporté leurs livres et les nouveaux n'ont pas songé depuis à les réclamer. On ne sait pas encore si un nouveau bureau de direction est élu, ni quels sont les officiers officiellement élus.

Il apparaît, d'après les données officielles de l'association, que les services qu'elle a rendus sont très appréciés. De concert avec les conseils d'hygiène de la province et des grandes villes, elle a fait respecter les lois, au prix parfois de sacrifices considérables, et fermé, dans plusieurs cas des établissements des barbiers mécontents pouvaient payer la loi. Il paraît admis que si les biens qui ne se conformaient pas à la loi devaient être tous membres enchanter de l'association.

Tout à l'heure, MM. Fontaine, Michaud et Bouchard ont adressé la parole. Le ressort aussi de cette entrevue qu'une des causes des difficultés, c'est la conduite de l'école Muller, qui se charge de former des barbiers en six semaines, et l'expérience enseigne qu'il faut trois ans pour apprendre à rendre des barbières.

Sir Lomer Gouin, après avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait de rencontrer les délégués, a demandé aux membres de l'association de se faire représenter, ce matin, par deux de leurs qui viendraient expliquer leur position au comité de législation, lors de l'étude demandant la mort légale de la dite association.

Le comité considère la question "main".

LE BILL DE MONTREAL

La législature a longuement étudié, hier, les amendements à la charte de Montréal

LA CLAUSE DE LA BIBLIOTHEQUE BIFFEE

Le salaire du maire et des contrôleurs ne sera pas augmenté. — Le fonds de pension. — Les pavages

(Dépêche Spéciale)

Québec, 8. — La Chambre a étudié jusqu'à après minuit, ce soir, le bill amendement la charte de la cité de Montréal. Elle a à peu près épuisé tout le bill, et l'on en a abandonné l'étude lorsqu'il s'est agi de considérer les clauses dont on avait suspendu l'étude qui est remise à demain.

Parmi les incidents les plus intéressants qui se sont produits au cours de la discussion on remarque que M. Finnie, député de St-Laurent a retiré son avis de motion devant le comité général de la Chambre dans le but de le présenter lors de la troisième lecture et qui est à l'effet que la clause concernant la bibliothèque soit biffée et M. Lacombe, député d' Hochelaga a retiré son avis de motion d'un amendement à l'effet que la cité devra, au cours de l'année 1914 pourvoir à l'érection et à l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal et lui choisir un site convenable.

M. Langlois, député de St-Louis, prend l'avis de motion pour son compte et prétend que l'attitude ou la menace du comité des bills privés a produit un bon effet. Il croit que la législature, en obligeant la cité de Montréal à s'exécuter sur ce sujet d'ici à un an, rendrait au public de la métropole un grand service. Voilà quinze ans qu'on se chamaillait autour de cette question ; il est temps qu'on en vienne à une solution et c'est un bon moyen que celui-ci. La motion du député de St-Louis a été rejetée par une forte majorité. MM. Turcot, Maynard et Séguin ont voté avec M. Langlois.

M. le docteur Finnie a présenté ensuite un amendement à l'effet d'augmenter jusqu'à \$12,000 le traitement du maire de Montréal et jusqu'à \$10,000 celui des commissaires. M. Langlois, député de St-Louis, a vivement combattu cette motion, invoquant tout particulièrement que les commissaires actuels n'étaient pas des hommes de la valeur indiquée et que, d'ailleurs, l'heure n'était pas propice pour cette augmentation de traitement, surtout quand Montréal vient de subir la honte qui l'accablait tout récemment. La motion Finnie a été rejetée.

Le comité de la Chambre a donné la garantie au règlement établissant un fonds de pension pour les employés permanents de la cité de Montréal, le déclarant valide et légal.

Voilà les principaux points qui ont fait le sujet de la discussion de ce soir, avec l'amendement Mousseau à la clause 44, qui donne à la cité de Montréal le droit de faire des travaux municipaux dans les rues de terrain nouvellement subdivisé sans payer d'indemnité pour l'usage et la possession de ces rues. M. Mousseau demandait d'ajouter l'alinéa suivant : "Cet article ne s'applique pas dans le cas où la cité est tenue d'ouvrir une rue en vertu d'une loi particulière."

Cet amendement a fait le sujet d'une très longue discussion à laquelle ont pris part M. Cousineau, M. Teller, M. Lacombe, M. Bouchard, Sir Lomer Gouin et M. Mousseau, ainsi que M. Perron. Le comité l'a adopté après en avoir supprimé la dernière partie.

Le ressort principalement de la soirée que la fameuse clause du comité des bills privés obligeant la cité de Montréal à faire l'acquisition de tel terrain pour établir une bibliothèque et qui a soulevé une si forte tempête dans le temps a été rayée et supprimée.

La Chambre, vers minuit, s'est ajournée à demain.

A BORD DU "GAULOIS"

Un tube de chaudière éclate. — Quatre blessés.

Toulon, 8. — Un accident s'est produit cet après-midi à bord du cuirassé "Gaulois", en rade de Toulon.

Un tube de chaudière a éclaté et quatre hommes ont été blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital maritime, où l'on déclare que leurs blessures, quoique très douloureuses, ne mettent pas leurs jours en danger.

LA MISERE A TORONTO

Deux cents hommes sont sans travail et sans pain.

Toronto, 8. — Deux cents hommes sans travail et sans pain veulent s'engager sur des fermes, à dix piastres par mois et leur nourriture. C'est ce que rapporte le Révérend S. Wesley, doyen de la mission de Fred. Victor.

La mission a nourri aujourd'hui 362 hommes, dont 15 seulement ont un emploi permanent.

St-Catherine, Ont., 8. — Des ouvriers continuent de se rendre ici dans l'espoir de trouver de l'emploi au canal Welland ; mais plusieurs ont été refusés. Il y a plus d'hommes qu'il n'en faut.

LES SUFFRAGETTES A ALBANY

La réception chez le gouverneur Glynn.

Albany, 8. — Une "armée" de suffragettes partait récemment de New-York pour Albany à la conquête du bulletin de vote. Onze d'entre elles sont arrivées à Albany aujourd'hui, mais trois seulement ont parcouru intégralement les 166 milles de la distance de New-York à Albany ; ce sont Mlle Rosalie Jones, général ; Mlle Ida Craft, colonel, et Mlle Martha Klatschken, caporal.

La longueur des étapes fut en moyenne de 25 milles par jour ; mais le "général" Jones déclara à son arrivée, en se laissant tomber avec plaisir dans un fauteuil qui lui tendait les bras qu'elle et ses amies ne recommenceraient pas leur expédition avant l'année prochaine. D'ici là elles auront le temps de se reposer.

Le gouverneur Glynn a reçu les suffragettes cet après-midi. En entrant dans le cabinet du gouverneur, Mlle Jones portait une lanterne allumée.

"Qu'est ceci, dit M. Glynn en la voyant venir ; imitez-vous Diogène ?" "Je cherche un honnête homme d'Etat," répondit la suffragette en riant. "Vous ne trouverez pas celui que vous cherchez."

Quand les suffragettes voulurent accrocher à son vêtement un bouton de propagande portant l'inscription "Le vote pour les femmes," le gouverneur qui ne paraissait pas enchanter leur dit en désignant son secrétaire, M. Frank Tierney : "Adressez-vous plutôt à Frank."

Toutefois, pressé de toutes parts, il dut céder et laisser orner sa boutonnière de l'insigne féministe.

Quand il fallut parler de l'objet de la visite, le gouverneur se montra peu loquace. Il se déclara honoré de recevoir la visite de ces dames et voulut savoir pourquoi elles étaient venues de New-York à pied. Mlle Jones répondit qu'elles voulaient voir les fermiers le long du chemin.

"N'était-ce pas plutôt, reprit le gouverneur, pour permettre aux fermiers de vous voir ?" De méchants esprits pensent qu'il avait bien raison.

LE CABINET ASQUITH

Tous ses membres sont unanimes sur la question de la marine — M. ASQUITH IRAIT A PARIS.

Londres, 8. — L'honorable Stanley Owen Buckmaster a nié, ce soir, à Kingsley, qu'il y ait eu entre David Lloyd George, et W. Spencer Churchill désaccord sur la question des armements. Le Solliciteur général a déclaré que tous les membres du gouvernement ont la même opinion sur ce sujet.

Le gouvernement n'a pas abandonné sa politique de conservation de la supériorité navale de la Grande Bretagne mais en même temps il doit être bien entendu que la Grande Bretagne n'a pas aucune idée d'agression en renforçant sa marine.

Le "Chronicle" prétend que M. Asquith se rendra à Paris la semaine prochaine, et que cette visite a pour objet la situation internationale des pays d'Europe.

LE MONUMENT WOLFE

La St-Jean-Baptiste de Québec et le projet de M. Scott.

Québec, 8. — La Société St-Jean-Baptiste de Québec s'est prononcée contre le projet du Révérend Scott, d'élever une église en mémoire de Wolfe, sur l'avenue des Braves. La Société se déclare prête à honorer la mémoire de Wolfe ; mais elle ne veut pas que ce monument soit érigé à l'endroit même où Lévis battit les soldats de Murray. L'emplacement choisi par le Révérend Scott n'est pas exactement situé à l'endroit où les troupes françaises furent battues par Wolfe. C'est d'ailleurs l'argument du lieutenant-colonel W. Wood, l'auteur du "The Fight for Canada".

L'auteur anglais prétend que l'érection d'une église à l'endroit choisi par M. Scott serait une insulte aux Canadiens-français.

UNE MERE GENEREUSE

Elle implore le pardon de celui qui est cause de la mort de ses enfants.

Paris, 8. — Morverand, le chauffeur d'automobile qu'on accusait de n'avoir secouru les deux enfants de Isidore Dunant, danseuse américaine, alors qu'ils se noyaient dans la Seine, a été condamné à six mois de prison ou quarante piastres d'amende.

Sur l'intervention de Mme Dunant, la sentence a été suspendue.

UNE ECOLE POUR LES MINEURS

Cobalt, 8. — On a pratiquement décidé de fonder une école pour les mineurs. Il y a deux ans, le gouvernement d'Ontario votait \$5,000, pour la fondation d'un high-school où les mineurs seraient instruits des choses de leur métier. Cependant cet essai n'a pas eu de succès. On veut essayer encore d'enseigner le métier de mineur. Un cours gradué sera organisé, et des diplômés seront accordés. Déjà dix-huit étudiants ont donné leurs noms.

AU PENITENCIER DE KINGSTON

Kingston, 8. — Warden Irvine a suspendu deux gardes du pénitencier, parce qu'ils ont illégalement livré de l'argent à des prisonniers. Ces gardes seront probablement renvoyés.

LA SITUATION AU MEXIQUE

Les chemins de fer sont dans une position difficile par suite du manque de combustible

HUERTA VEUT DE L'ARGENT A TOUT PRIX

Il déclare qu'il en empruntera où il pourra et à n'importe quelles conditions

Mexico, 8. — Deux officiers, cinq sous-officiers et trois matelots du croiseur japonais Izumo sont encore dans la capitale, et ne pourront rejoindre leur navire avant qu'il soit revenu de Guaymas à Manzanillo. Ce fait a fait croire que ce contingent de soldats était resté à Mexico comme garde de la légation ; mais le représentant du Japon a nié cette rumeur. D'ailleurs, ces gens ne sont pas armés et ne portent pas leurs uniformes.

L'approvisionnement d'huile est de plus en plus difficile. Quoique les rebelles n'aient pas réussi à empêcher totalement l'approvisionnement, on est certain qu'ils pourront, à tout instant, détruire les réservoirs à Tampico et à Tuxtepec. Les compagnies de chemin de fer font changer le système de chauffage de leurs locomotives ; on brûlera du charbon. Cependant, ce charbon doit être amené de l'extérieur du pays, puisque les mines de charbon du Mexique sont situées sur le territoire occupé par les rebelles.

Le charbon importé au Mexique provient des Etats-Unis, et surtout de la Caroline du Sud.

Si les rebelles empêchaient ce moyen d'approvisionnement, le gouvernement serait fort embarrassé.

En vertu de la déclaration de Huerta, qu'il emprunterait de l'argent où il pourrait, et de la manière possible, les propriétaires de Morelos et des autres parties du pays ont reçu avis qu'ils seraient appelés à fournir plus de \$500,000.

LES MARCHANDS DE FONTE SE REUNISSENT

Ils forment une association puissante.

New-York, 8. — Une déléguée, représentant presque tous les commerçants de fonte aux Etats-Unis, s'est réunie, ici, en vue de fonder et d'organiser l'Association Américaine de la Fonte. La nouvelle société possède \$200,000,000 en biens fonds, et pour produire chaque année 13,629,000 tonnes de fonte.

On y a discuté différents problèmes ; par exemple, la généralisation des qualités de la fonte, les relations entre le producteur et le consommateur, la réduction des dépenses et une réduction des taux de transport.

Les officiers élus sont : Président, J. G. Butler, Jr., de Youngstown, Ohio.

Trésorier, F. B. Richards, de la M. A. Hanna et Cie., Cleveland, Ohio.

Secrétaire général, J. A. Penton, propriétaire de la Iron Trade Review.

ILS VOIENT LA MORT DE PRES

Cinq alpinistes anglais sont trouvés presque gelés.

Genève, Suisse, 8. — Cinq alpinistes anglais ont été trouvés presque entièrement gelés et couchés dans la neige au sommet du Dole, l'un des plus hauts pics du Jura, Suisse.

Ils ont tenté d'escalader la montagne et ont été emportés par une avalanche. Malgré leur état grave, on ne désespère pas de les ramener à la santé.

L'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Elle augmente considérablement en 1913.

New-York, 8. — Le transport des passagers de bord aux Etats-Unis, a augmenté de 231,445 en 1913.

Le rapport publié, aujourd'hui, par les autorités de l'immigration démontre que le nombre des passagers par bateaux, cette année s'élève à 922,834, contre 721,389 en 1912.

En ces deux années il est arrivé aux Etats-Unis 1,332,299, en 1913, et 1,066,345 en 1912, ce qui donne une augmentation de 265,955 en 1913.

LE PREMIER MINISTRE GREC ARRIVE A ROME

Il veut resserrer les liens d'amitié entre les deux pays.

Rome, 8. — Le premier ministre grec, Eleutherios Venizelos, est arrivé à Rome, aujourd'hui. Il a déclaré qu'en venant à Rome, il veut rendre plus amicales les relations de la Grèce avec l'Italie. Il désire prouver aux Italiens et au gouvernement d'Italie, que les réclamations des Grecs sont basées sur des droits sacrés.

Paris, 8. — Par suite des réductions des budgets de plusieurs ministères, une économie de 50 millions a été réalisée. M. Caillaux en a fait état à la réduction du budget.



Victrola IV. \$20

Le Victor-Victrola crée chez vous cette atmosphère d'élégance qui provient de la connaissance de la meilleure musique du monde.

Cherchez cette marque de commerce quand vous achetez

Venez à l'un de nos trois magasins de Montréal et faites-vous montrer tous les Victrolas, et faites-vous jouer votre musique favorite. Les Victrolas coûtent de \$20 à \$300, et sont vendus avec facilités de paiement (aussi bas que \$1. par semaine) si désiré. Les Registres Victor doubles de 10 pouces sont à 90c. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5000 Registres Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. Limited

Trois magasins rue Ste-Catherine.

479 Est. près St-Denis. Tél. Est 2972
455 Ouest. près Victoria. Tél. Up 572
415 Ouest. près Mansfield. Tél. Up 2418

Marchands dans toutes les villes.

SIR JAMES WHITNEY

Tout espoir n'est pas perdu.

New-York, 8. — A six heures, hier soir, le docteur Pyne annonçait qu'un changement ne s'était opéré dans l'état de l'honorable Whitney.

Ce dernier a passé une mauvaise journée, cependant la maladie ne s'est pas aggravée.

Le malade est encore tombé dans le coma, mais pendant quelques minutes seulement.

Tout espoir n'est pas perdu, et le Dr Pyne espère que la forte constitution de M. Whitney le sauvera de la mort.

Le dernier bulletin annonce que le malade passera tout probablement une bonne nuit.

LA REORGANISATION DE L'ARMEE TURQUE

208 officiers supérieurs sont mis à la retraite.

(Service spécial)

Constantinople, 8. — Pas moins de 250 officiers, généraux, colonels ou lieutenants-colonels ont été mis à la retraite. Ceci est le résultat de la réorganisation de l'armée ottomane par la mission allemande.

Hadi pachas, chef d'état-major, est mis à la retraite, tandis que Zia pachas, sous-chef d'état-major, est appelé à d'autres fonctions.

La nouvelle de la démission du grand vizir, prince Said Halim, était erronée.

UN DRAME DANS UN HOTEL

Un jeune homme et une jeune fille trouvés morts.

New-York, 8. — Un comptable du nom de John Petersen et une jeune fille ont été trouvés morts dans une chambre de l'hôtel Belmont, Lexington avenue, près de la 25^e rue, hier après-midi.

Petersen et sa compagne s'étaient rendus à l'hôtel mardi après-midi ; vingt-quatre heures plus tard, ne les voyant pas reparaitre, le gérant de l'hôtel fit enfoncer la porte. Les deux corps gisaient sur le plancher ; la femme portait une blessure au front, le jeune homme avait un trou à la tempe gauche.

Il était clair que le jeune homme avait tué sa compagne et s'était brulé la cervelle ensuite.

Il a été impossible d'établir l'identité de la jeune fille qui paraît être d'origine suédoise ou norvégienne. Le jeune homme a été reconnu par le président de la American Gas Reduction Co., qui l'employait.

MORT D'UN VIEUX MILITAIRE

Le Col. Chipman est mort

Kentville, N.E., 8. — Le colonel Chipman, qui depuis près d'un demi-siècle s'occupe activement des affaires publiques dans le comté de King, vient de mourir. A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il était Colonel du régiment du comté de King à l'époque de l'invasion des Fénians, et fut Lieutenant-Colonel du 69^e régiment.

Il fut aussi député du comté de King au Parlement d'Ottawa, pendant deux sessions.

LA TEMPERANCE AU MANITOBA

M. Roblin ne veut pas l'abolition complète des bars.

Winnipeg, 8. — Le premier ministre Roblin a catégoriquement déclaré qu'il est contre l'abolition des bars, si on veut les remplacer par des magasins de boissons en gros.

C'est sa réponse à une déléguation du Moral and Social Reform Council, du Manitoba.

On lui a aussi demandé d'amender le Local Option Act, afin que la volonté du peuple ne soit pas entravée par des questions de technicité.

Le premier ministre a promis considération sur ce sujet.

REGINA EST MENACEE

Les ouvriers sans emploi causent de vives appréhensions.

Regina, 8. — La ville de Regina se trouve dans une situation difficile. Les ouvriers sans travail pourraient bien se livrer à des émeutes et des désordres sans nom. Ces ouvriers n'ont encore rien dit de leurs intentions ; cependant, tous les hommes de police et la police montée se tiennent prêts à tout événement.

CENTENAIRE DE LA PAIX

Le comité canadien tient une séance intéressante. — Un monument à Champlain et à Parkman.

Ottawa, 8. — A une assemblée du comité exécutif de l'Association Canadienne du Centenaire de la Paix, il a été annoncé qu'il serait érigé à Ottawa un monument, à Champlain, et Parkman. Ce monument sera le don du comité général américain du Centenaire de la Paix.

Chronique des Sports

DANS LE MONDE DU HOCKEY

Nau, Dorval est d'avis qu'il est plus facile de faire un bon joueur de hockey dans les journaux que de le faire jouer à la satisfaction d'un gérant sur la glace.

Art. Ross et Odie Cleghorn sont sur la liste des malades du club Wanderer. On dit qu'ils ne pourront prendre part à la prochaine joute.

Les arbitres feraient bien de surveiller Jack Darragh. Jack Laviolette a été fort malmené par ce joueur lors de la dernière joute à Ottawa.

Big Moose Heffernan, l'ancien joueur du club du collège d'Ottawa, est reconnu comme le meilleur joueur amateur de Toronto dans sa position.

Un Canadien-français du nom de Lavigne fait merveille sur la ligne d'avants du club Midland de l'O. H. A. Les Canajens excellent même dans l'Ontario.

Eddie Carmichael, le joueur de croise des Toronto, est mis à l'essai dans les buts du club de hockey de Jimmy Murphy.

Les Québécois ont encore l'allure d'une

grande équipe de champions. Tout connaisseur est prêt à admettre la chose.

Hervé Dandurand, le petit frère de Léo, est un joueur de grand avenir. Cecil Hart songe déjà à l'aligner sur son équipe de CHAMPIONS INDÉPENDANTS.

Harry Hyland remporte des succès comme instructeur des Shamrocks. Il sait mettre à profit tous les petits trucs de la partie.

Joe Hall aiderait plus son club en restant sur la glace qu'en passant quelques minutes en compagnie du pénitencier. Plusieurs autres joueurs de la N. H. A. pourraient suivre le même conseil avantageusement.

Vézina est sans contredit le meilleur gardien de buts de la N. H. A. Les journaux de Toronto reconnaissent ce mérite au joueur de Chicoutimi.

Léo Dandurand et Newey Lalonde seront probablement les arbitres des joutes de lundi prochain dans les séries de la ligue de la Cité.

TROIS BRILLANTES JOUTES POUR LUNDI

L'Hochelega ouvrira la séance de lundi, à l'Aréna, contre le Victoria. — Champêtre vs Shamrock; Garnett vs M. A. A. — M. N. E. Hébert mettra le caoutchouc en jeu.

Les trois parties de lundi prochain dans la ligue de la Cité offrent un intérêt extraordinaire. Le projet, déposé contre le Shamrock par l'Hochelega, va compliquer la course au championnat, et rendre les chances des deux clubs égales. Si les autorités de la ligue reconnaissent le bien-fondé des avances d'Arthur Lauzon, l'Hochelega pourra reprendre sa partie de lundi avec les Tricots Verts avec de belles chances de gagner.

Comme lever de rideau de la prochaine séance, l'Hochelega aura une rude besogne sur les bras. Les joueurs du "Bout" devront s'aligner contre les Victoria, dont l'équipe est pratiquement invincible. Cette joute promet un régal à ceux qui en seront témoins. Les Vics, tenteront un nouvel effort pour éviter la défaite; tandis que l'Hochelega fera l'impossible pour ramener sous son drapeau la victoire, un moment infidèle et transfuge.

Les fortes émotions, que ne manquent pas de fournir ce premier match, seront, si possible, encore plus prononcées. Le Champêtre sera au programme avec le Shamrock dans le second engagement. Comme les joueurs du gérant Tétrault ont déjà été défaits par une faible marge, il y a quinze jours, ce sera pour eux une belle occasion de prendre leur revanche. Mais, ils auront fort à faire; car, l'équipe irlandaise est formidable dans tous les départements et très difficile à vaincre. Il faudrait, cependant, que le Champêtre donne une victoire à ses nombreux et fidèles partisans.

La dernière joute au programme, de 10 à 11 heures, sera disputée entre les Garnett et la M.A.A.A. C'est assez dire qu'elle sera aussi vivement contestée que les deux premières; la victoire est revenue sous le drapeau de l'équipe de Westmount, qui a blanchi magistralement les Champêtres de lundi. Elle pourrait bien, cependant, échouer devant la détermination des Garnett de secouer, à l'instar des Champêtres, la guigne, qui s'acharne contre eux depuis l'ouverture de la saison de nos semi-professionnels. Les surprises sont à l'ordre du jour plus que jamais. A la M.A.A.A. d'être sur ses gardes!

Tel qu'annoncé, c'est M. Nap. E. Hébert, citoyen bien connu de Montréal, qui mettra la rondelle en jeu à 8 heures, lundi, le 12. Les raquetteurs du Champêtre et du Tague Bleu assisteront en corps à la séance de lundi prochain, dont le succès promet d'être complet sous tous les aspects.

AU PATINOIR JUBILE

La Gaieté renforcera son équipe. — Elle aura quatre nouveaux joueurs pour les parties de lundi soir au Jubilé.

La troisième séance de la Ligue de Hockey Montréal aura lieu lundi soir alors que les trois parties suivantes seront jouées:

De 8 à 9—Gaieté Canadienne vs Jubilé.

De 9 à 10—La Casquette vs Laval.

De 10 à 11—Cercle Paroissial vs. Emeralds.

A l'heure actuelle, La Casquette et le Cercle Paroissial sont en tête de la ligue avec deux parties gagnées chacun. La Casquette aura une dure tâche lundi soir pour continuer sa marche victorieuse, car elle se mesurera à la puissante équipe des étudiants. Ceux-ci ont dans leurs rangs des étoiles de première grandeur comme Robidoux, O'Sullivan et Jos. Labrecque. Il est certain que le Laval fera une grande lutte à l'association de la rue Mont-Royal et que les amateurs de hockey qui se rendront lundi au Jubilé verront de bonnes joutes bien contestées. L'on prévoit que la joute entre le Laval et la Casquette sera la plus importante des trois, et elle soulèvera déjà un intérêt énorme.

La Gaieté Canadienne qui avait fait partie nulle avec le Laval a accordé la victoire au Laval à la suite du projet de ce dernier. Les étudiants avaient protesté la partie parce que Robidoux qui appartient au Cercle Paroissial n'avait pas droit de jouer pour la Gaieté. Plutôt que d'amener l'affaire devant la ligue, la Gaieté a abandonné la partie au Laval. La Gaieté aura quatre nouveaux joueurs lundi, un nouveau gardien de buts, un joueur de défense et deux d'attaque. Ces quatre joueurs viennent de Lachine et sont tous quatre de robustes gaillards.

LA LIGUE DE POOL AMATEUR DE MONTREAL

La ligue de Pool Amateur continuera dès mardi, le 13 courant, son cycle et après, tous les mardis de chaque semaine, jusqu'au mardi, 3 mars. Le 13, la Casquette vs Electric, Cercle Paroissial vs Laval, Athlétique Canadien vs Démocratie, ce sera sans doute des parties qui vaudront la peine d'être vues par tous les amateurs de pool de Montréal. Le Démocratie entend mener les choses avec le Canadien car les deux clubs sont dans la première division, le Canadien étant à la tête et le Démocratie deuxième.

La ligue de Pool Amateur aura une assemblée sous peu pour considérer le projet de la partie Oulmet-Barré, jouée au Laval Billiard Parlor, le 16 décembre dernier.

UNE BRILLANTE OUVERTURE

Les clubs de la ligue des Manufactures ont fort intéressé les amateurs, hier soir au Victoria.

L'ouverture des séries de la ligue des Manufactures a eu lieu hier soir au patinoir Victoria devant une assistance très nombreuse. La partie d'ouverture, entre les Dominion Bridge et les Allis Chalmers se termina par un score de 1 à 1. Dans la deuxième joute, les C.P.R. déclanchèrent tout simplement leurs rivaux et s'adjugèrent la victoire par un score de 5 à 1. Les M.L.H. & P. triomphèrent des G.T.R. dans la joute finale. Le score de cette joute fut de 5 à 3. Pud Glass et Cooper Smeaton donnèrent satisfaction comme arbitres.

Voici quels étaient les alignements des équipes:

1ère partie		
Dom. Bridge (1)	Can. Allis C (1)	
Hunt	Buts	Proudford
Galbraith	Défenses	Norton
Jacobs	Défenses	Bourdon
H. Bell	Centres	Strike
J. Bell	Ailes gauches	Leduc
H. Liffiton	Ailes droites	Kaiser
Substituts: Davis pour Liffiton, Snyder pour Jacobs, Roberts pour Snyder, Liffiton pour Davis, Jacobs pour Roberts, Davis pour Jacobs.		
Punitions: Liffiton, 5 min.		

2ème partie		
1.—D. Bridge.....Davis	14.00	
2.—Can. Allis C. Kaiser	5.00	

3ème partie		
C.P.R. (5)	North. Elec (1)	
Broughton	Buts	Nelson
Musgrove	Points	Rochford
Liffiton	Couverts	Campbell
Stenson	Centres	Wilson
McCann	Ailes gauches	McQuat
McCaig	Ailes droites	Rowland

Substituts: Lalonde pour McQuat, Roddick pour McCann, Blake pour Rowland, Murphy pour Roddick, Stenson pour Murphy, Mulhern pour McCann, Carro pour Blake.

1ère période		
1.—North. Elec.....Wilson	6.00	
2.—C.P.R.....McCaig	4.00	
3.—C.P.R.....Liffiton	9.00	

2ème période		
4.—C.P.R.....Stenson	8.00	
5.—C.P.R.....McCaig	.45	
6.—C.P.R.....Stenson	6.00	

3ème partie		
G.T.R. (3)	M.L.H. & P. (5)	
Allen	Buts	Marchand
Levis	Points	Johnson
Sauvé	Couverts	Ritchie
Strike	Centres	Colligan
Shipton	Ailes gauches	
Munslow	Ailes droites	Thompson

Substituts: Ryan pour Lewis, Heffernan pour Lewis, Lewis pour Munslow, Heffernan pour Degray.

1ère période		
1.—M.L.H. & P.....Colligan	4.00	
2.—M.L.H. & P.....Colligan	2.00	
3.—G.T.R.....Sauvé	3.00	
4.—M.L.H. & P.....Colligan	5.00	

2ème période		
5.—M.L.H. & P.....Colligan	8.00	
6.—G.T.R.....Sauvé	6.00	
7.—M.L.H. & P.....Heffernan	2.00	
8.—G.T.R.....Sauvé	3.00	

LA LIGUE MONTREAL-NORD

Belle assistance aux joutes d'hier soir — Victoires des clubs Ahuntsic et Bordeaux.

Une belle assistance a vu les joutes d'hier soir dans les séries de la ligue Montreal-Nord.

Le club de raquetteurs de la Côte St-Paul assistait en corps aux parties et a beaucoup contribué au succès de la soirée. Les clubs Ahuntsic et Bordeaux ont triomphé des équipes Parc Laval et Norwood.

Voici quelle était la composition des équipes:

Ahuntsic (4)		
Maltais	Buts	Lancôt
Quevillon	Points	Leroux
Curran	Couverts	Neveu
Bastien	"	Sirois
Paré	"	Leduc
Latendresse	"	Paradis

SOMMAIRE

1ère période		
1.—P. Laval.....Leroux	13.00	
2.—Ahuntsic.....Bastien	.10	

2ème période		
3.—P. Laval.....Leduc	1.00	
4.—Ahuntsic.....Quevillon	4.00	
5.—Ahuntsic.....Bastien	6.00	
6.—Ahuntsic.....Comeau	6.00	

Substituts: Ahuntsic, Comeau, Portugais, Trépanier; Parc Laval, Lafond, Lagacé, Boudreau.		
Norwood (5)	Bordeaux (7)	
Miller	Buts	Penverne
Dinning	Points	Bentall
Fisher	Couverts	Sasseville
Corbett	Avants	Cook
Drysdale	Avants	Leroyer
Gordon	Avants	Lalande

SOMMAIRE

1ère période		
1.—Bordeaux.....Leroyer	2.00	
2.—Bordeaux.....Cook	.20	
3.—Norwood.....Gordon	6.00	
4.—Bordeaux.....Sasseville	.30	
5.—Norwood.....Dinning	4.00	
6.—Bordeaux.....Sasseville	5.00	

2ème période		
7.—Norwood.....Corbett	1.00	

"Qu'est-ce qui fait que votre banque est si remplie?"

C'est la **WRIGLEY'S SPEARMINT**

Je l'aime mieux que des choses plus chères et j'épargne la différence."



Le jus pur et frais extrait de la feuille de menthe est à peu près la meilleure chose que vos petits peuvent mettre dans leur bouche délicate.

Et c'est tout aussi bon pour vous — pour vos dents, votre appétit et votre digestion. Vous aurez faim à l'heure des repas — vous vous sentirez toujours à l'aise après — si vous prenez cette bien-faisante habitude.

Elle est nette, pure et hygiénique si c'est de la WRIGLEY



ACHEZ- LA APRES CHAQUE REPAS

Faite en Canada Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd. 7 Scott St., Toronto, Ont.

ACHETEZ- LA A LA BOITE

de vingt paquets. Elle coûte moins et se conserve fraîche. Chez tout vendeur.

Soyez SUR que c'est de la WRIGLEY

LA RAQUETTE A QUEBEC

Les courses de l'Union Québec et Lévis auront lieu le 17 février prochain.

Québec, 8.—C'est au 17 février prochain que les courses de l'Union Québec et Lévis sont fixées. Les inscriptions devront être faites avant 6 heures du soir, le 12 du même mois. Quant à la classification des coureurs, dans chaque événement, elle devra être conclue deux jours avant ces championnats. Toutes ces informations devront être adressées à M. Vict. Bédard, 66 rue St-Eustache.

Ce sont là quelques-unes des principales décisions prises à la récente assemblée du comité de courses de l'Union citée il y a un instant.

Le programme comporte les événements ci-après: 100, 220, 440 verges; 1-2 mile; 1 mile à relais; 3 miles. Deux trophées seront mis en compétition: les coupes Richard et Seifert.

Le prix d'inscription dans chaque course sera de 50 cts pour chaque concurrent et, par conséquent, \$2.50 dans celle d'équipes.

Le trophée Dixie sera disputé le 24 février.

M. Thomas Grenier est le président de ce comité de courses.

UNE ASSEMBLEE IMPORTANTE

La C. R. F. U. adoptera samedi prochain plusieurs changements aux règles du rugby.

Toronto, 8.—Une assemblée du corps dirigeant canadien de rugby aura lieu samedi prochain en cette ville. Plusieurs avis de motion sont à l'ordre du jour. Ceux qui préteront le plus à discussion sont les suivants: un joueur hors jeu ne pourra empêcher un autre équipier en possession du ballon d'exécuter certains mouvements; introduction du snap back au lieu de la façon actuelle de mettre la balle en jeu; diminution des membres de la mêlée; handicap de 10 verges pour telle équipe qui jouera hors jeu; les coups touché ne compteront pour rien. Quelques autres avis de motion d'importance mineure seront discutés.

M. FLEMING RESTERA

Le "boss" continuera d'encourager le jeu national à Toronto.

Toronto, 8.—Con Jones et M. Cowan se sont rencontrés hier avec M. R. J. Fleming qui s'est engagé de défrayer les dépenses d'un des clubs qui font faire une tournée d'Europe à la fin de la saison de croises de 1914. Jones verra à organiser le club de l'Ouest. Les équipes visiteront Londres, Paris et les principales villes d'Europe. Les rumeurs tendant à faire croire que M. Fleming abandonnera le jeu national reçoivent par la même, leur coup de mort.

LES ANGLAIS SONT APATHIQUES

New-York, 8.—Une assemblée du comité spécial chargé de recueillir un montant suffisant pour envoyer une équipe d'Anglais aux Jeux Olympiques s'est réunie aujourd'hui. Comme il a déjà été annoncé, le public n'a pas répondu avec patriotisme à cette demande et une somme de \$125,000 seulement a été collectée. Les promoteurs de ce mouvement veulent s'adresser au gouvernement pour verser la balance des \$500,000.

LE MARATHON A OTTAWA

Ottawa, 8.—La course de Marathon sera établie à Ottawa. Un club des promoteurs MM. Tom Creland et Jack Frerin s'occupe de populariser cette spécialité sportive. Une course de cross country sera disputée le 24 mai prochain.

LES OTTAWA VEULENT MILLER

Le réservoir des Wanderers serait le bienvenu sur l'équipe des Sénateurs.

Ottawa, 8.—Le club professionnel local a encore les yeux sur le joueur Miller des Wanderers. Le président des Wanderers avait l'intention de l'envoyer en affragement dans les provinces Maritimes mais les Ottawa refusent de se départir de leurs droits à son endroit. Miller est considéré comme très bon joueur par Percy Leueur.

JACK JOHNSON REPOUD

Il exige des bourses considérables pour se battre avec Langford et Smith.

Paris, 8.—Jack Johnson a déclaré aujourd'hui qu'il n'avait pas reçu de cablogramme lui offrant une bataille avec Gunboat Smith. Il a cependant fait la déclaration suivante: "Je suis prêt à me battre avec Smith si la bourse est de \$30,000 au moins, mais cette rencontre ne pourra avoir lieu avant celle que je dois disputer avec Frank Moran, à Paris, en juin prochain. Je suis également à la disposition de Sam Langford, s'il peut trouver un ami capable de me garantir une autre bourse de \$30,000."

WALTER JOHNSON REFUSE

Le fameux pitcher des Washington reste fidèle à son club.

Washington, 8.—Walter Johnson, le fameux pitcher du club local, a refusé l'offre de \$30,000 plus un bonus de \$10,000 pour un contrat de trois ans avec le club de Joe Tinker, de la Ligue Fédérale. Johnson ne se soucie pas de sauter son contrat et a refusé catégoriquement l'offre de Joe. Joe Wood, des Boston, a refusé des offres semblables.

BEAU SUCCES DE L'ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Les officiers de l'Association de La Casquette viennent de terminer heureusement le premier pas fait dans l'intention de donner à La Casquette le plus bel édifice possédé par une organisation canadienne-française au pays.

Une première émission d'obligations au montant de vingt-cinq mille dollars a été entièrement souscrite. Une seconde sera immédiatement offerte aux amis et aux membres de La Casquette.

La nouvelle installation de La Casquette comprendra une 34,000, une 36,000, une 38,000, une 40,000, une 42,000, une 44,000, une 46,000, une 48,000, une 50,000, une 52,000, une 54,000, une 56,000, une 58,000, une 60,000, une 62,000, une 64,000, une 66,000, une 68,000, une 70,000, une 72,000, une 74,000, une 76,000, une 78,000, une 80,000, une 82,000, une 84,000, une 86,000, une 88,000, une 90,000, une 92,000, une 94,000, une 96,000, une 98,000, une 100,000.

Le programme de la Casquette est plus active que jamais.

PROGRAMME DE "LA CASQUETTE"

Vendredi soir: à 8.30 hrs, classe de danse.

Samedi soir: à 8.30 hrs, partie régulière ligue du Nord de Montréal.

Dimanche matin: à 10 hrs, classe de gymnastique; à 10.30 hrs, assemblée du comité des sports extérieurs; après-midi, à 3 hrs, assemblée générale spéciale des membres.

Lundi soir: Au Jubilé, hockey, La Casquette vs le Club des Etudiants de l'Université Laval, partie régulière de la Montreal Hockey League.

Jeudi de la semaine prochaine, le 15 courant, grande soirée dansante de l'Association de La Casquette à la salle Stanley.

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent

L'ALCOOLISME: les "TABLETTES ANTIALCOOLQUES LUCHNER".	\$5.00
La TUBERCULOSE: les "GOUTTES ANTITUBERCULEUSES du Dr O. MEN".	\$2.50
Le RHUMATISME: les "GOUTTES ANTIRHUMATISMALES" du Dr KROL.	\$3.00
Les MALADIES DE LA FEMME: le "TONIQUE des organes féminins", WAR.	\$1.00
Les MALADIES VENERIENNES: le "PRESCRIPTION" du Dr WENCESLAS.	\$5.00
(b) contre la GONORRHEE, les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES DU Dr KLEBER".	\$3.00

En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE.
Dépositaires pour le Canada: LYMAN'S LIMITED, Montréal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.
MUNICH CHEMICAL IMPORT CO., 1002 RUE MONT-ROYAL EST, MONTREAL.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
UNE FEMME PASSA
232-5-A

Théâtre Canadien-Français
SEMAINE DU 5 JANVIER 1914
Mère et Martyre
Troupe Julien Daoust. 230-6-A

Théâtre des Nouveautés
Semaine du 5 janvier 1914
Les Surprises du Divorce

ARENAS HOCKEY
Samedi, 10 Jan.
WANDERER vs CANADIEN

Admission (entrée de l'Ave. Wood) 50c; entrée principale, sièges d'Amphithéâtre, \$1.00; sièges de promenade \$1.25. Sièges de loge, \$2.00. Billets à vendre à l'Arena.

SAMMY EST BON SPORT

Le président Sammy Lichtenhein préfère que les Québécois pointent le nez par les rues de la partie de mercredi dernier l'a été sur un hors jeu. M. Lichtenhein laisse cependant entendre que les Wanderers ne protestent pas la partie.

PATINAGE
CE SOIR — FANFARE
ADMISSION — 25 cents

Jubilee Rink
Patinage ce soir avec fanfare
Jeudi, Samedi, Dimanche
PRIX — Messieurs 15c; Dames 10c

GAYETY Burlesque
Après-midi, 15c, 10c, 5c.
Le plus grand maître de vaudeville
Ben WELCH
et sa troupe de "Burlesques"

ORPHEUM 2.10 P.M. 8.10 P.M.
AUJOURD'HUI
WILLIAM A. BRADY présente
"Beauty Is Only Skin Deep"
GROUPE DE DOUZE BELLES FEMMES

His Majesty's Theatre
National Opera Co. of Canada
Ce soir, à 8, "OTELLO", Slezak, Segura-Tallien, Villani, De Motte, Condi, Jacobia.
Samedi après-midi, à 2.30, CONCERT, David Baezer, Soliste, Samedi soir, programme de gala, troisième acte

Chronique des Sports

LE MONT ST-LOUIS SE RETIRE

Les clubs de hockey de l'institution de la rue Sherbrooke joueront des parties d'exhibition.

Les clubs de hockey du Mont St-Louis se sont retirés des séries de la ligue scolaire catholique. Le R. V. Frère John a donné pour raisons que les élèves du Mont St-Louis ne pourraient jouer dans cette ligue vu que toutes les parties devront être disputées dans l'avant-midi et qu'il est impossible que les heures de classe du Mont St-Louis soient changées pour permettre aux élèves de faire du hockey. Les élèves du collège de la rue Sherbrooke se honoreront à jouer des parties d'exhibition.

DANS LE GRAND CIRCUIT

Des changements ont été apportés au stake Merchants et Manufacturers.

Détroit, 9. — Le stake Merchants et Manufacturers reconnu comme l'épreuve classique de trot la plus richement dotée d'Amérique sera disputé à l'avenir par des chevaux de 2.14 au lieu de 2.24 tel qu'autrefois. Les officiers du Detroit Driving Club ont annoncé la chose aujourd'hui. Ce stake a été disputé depuis 1889 par des chevaux novices. Ce changement a été fait dans le but de réunir des entrées beaucoup plus nombreuses.

LE PROTET DES HOCHELAGA

Le club de hockey Hochelaga entend protester la partie jouée lundi soir à l'Arena avec le club Shamrock. Les officiers du club du "Bout" prétendent que sept joueurs des Shamrock ont été mis sur la glace à différentes reprises. Le président Adolphe Leclercq étudiera ce protêt dès que les arbitres lui auront soumis leur rapport.

AVIS AUX MEMBRES DU FRANC RIEUR

Tous les membres sont priés de se rendre dimanche avant-midi pour 9.30 à la salle du club pour se rendre en corps à l'église Ste-Cunegonde, où aura lieu la bénédiction du drapeau du club. Tous doivent y assister et être costumés.

MORT D'UN JOUEUR DE CROSSE

Québec, 8. — Jos. Berthiaume, décédé le 2 courant et inhumé dimanche dernier, fut un solide joueur de crosse. Il était résident de Québec où on le connaissait bien. Le défunt lut pour le club Champlain qui remporta une suite interrompue de victoires, dans la ligue junior locale, en 1903. Berthiaume joua aussi pour le Frontenac, champion de la même classe, en 1909. Il est décédé à l'âge de 34 ans et 6 mois. Deux des frères du défunt, Elie et William, furent aussi de forts joueurs, le premier pour le club Champlain et le second, dans la Victoria II, y prit de vingt ans. Nos sympathies à la famille endeuillée.

MARQUE DE SYMPATHIE

Québec, 8. — Au cours d'une assemblée spéciale de l'Union Québec et L. A. vis, sous la présidence de M. J. Eug. Galbois, on a fait unanimement l'adoption de condoléances relatives au décès d'Albert Thibault, un ancien confrère qui fut loyalement dévoué. On a aussi souscrit une offrande de vingt messes.

Ces résolutions ont été envoyées à la famille du regretté défunt.

Les propositions et seconds furent MM. Elz. L'Heureux, T. Grenier, H. Lapointe, Bur. Trudel, Jr., Aug. Morneau, J. E. A. Sanson, E. Lemieux, F. Lortie.

Le défunt dont il est question fut assurément un bon président de cette Union des clubs de raquette.

LE HOCKEY A HULL

Hull, 8. — L'équipe de hockey Hull, figurant dans la L. O. H. A. qui vient de se réorganiser sur des bases un peu plus solides, veut tenter un effort herculéen pour remporter, cet hiver, le championnat de la ligue du Bas de la Vallée de l'Ontario.

Les joueurs de la C. T. Transponteine sont souvent venus à deux doigts de s'adjuger les honneurs, mais un championnat n'a jamais été leur appanage depuis qu'ils détiennent une franchise dans la L. O. H. A. Cette saison, les Hull se tiennent pour dit qu'il leur faut de toute nécessité briser la glace et s'attribuer le Citizen Shield, la coupe MacLaren et la coupe Rosenthal, actuellement détenus par Buckingham.

Une telle entreprise n'est pas hors de la portée des Hullais, si l'on tient compte de l'aggrégation de bons joueurs disponibles.

Les pratiques tenues jusqu'à présent ont eu en glace Bill Smith, Anderson, Sam Goderre, R. Mullin, P. Steele, J. Lambert, Geo. Kelly, Herb Ford, L. Bertrand, Jos. Séguin, Hector Séguin, Bill Fallis, Geo. Goderre, Alf. Hanley, Charlie Murphy et Kirk Ludington.

COURSE A PIED A TORONTO

Toronto, 8. — Billy Queal et Ted Wood se rencontrèrent dans une grande course à pied vendredi soir au patio Rivendale. Tom Flanagan sera le starter de cette rencontre entre les deux meilleurs coureurs de demi-fond canadiens. Alf. Shrubbs sera également présent à la course, car il entend challenger le vainqueur.

AUX COURSES DE CHARLESTON

Laura a gagné la première course d'hier à une cote de favori.

Charleston, C. du S., 8. — Le favori Laura a gagné l'épreuve d'ouverture d'aujourd'hui.

Voici les résultats de la journée:

1ère course, \$300, six furlongs:

1. Laura, 98, McTaggart, 2 A 1, 7 A 10 et 2 A 5.

2. Helen M., 98, Ward, 30 A 1, 12 A 1 et 6 A 1.

3. Cliff Maid, 103, Turner, 11 A 5, 7 A 10 et 1 A 3.

Temps, 1:16 1-5.

Effendi, Semiquaver, Pluvius, John Marrs, No Manager et Tom Hancock ont aussi couru.

2ème course, \$400, six furlongs:

1. Loretta Dwyer, 104, Nathan, 8 A 1, 3 A 1 et 7 A 5.

2. Venghe, 107, Corey, 7 A 1, 7 A 5 et 7 A 10.

3. Amoret, 111, Buxton, 6 A 1, 5 A 2.

Temps, 1:15 1-5.

Ann Tilly, Duquesne, Chartier, Jachot, Scrimmage et Right Easy ont aussi couru.

3ème course, \$300, 3 furlongs:

1. Sir Edgar, 115, Callahan, 3 A 5 1 A 4.

2. Zangaree, 110, Byrne, 10 A 1, 3 A 1 et 4 A 5.

3. Chevan, 110, Buxton, 9 A 1, 3 A 5.

Temps, 36 2-5.

Brown Prince, Emerson, Cochran, Electrician, May Ipps et Haberdash ont aussi couru.

4ème course, selling handicap, \$400 1 mille 20 verges:

1. Colonel Ashmeade, 105, Callahan, 6 A 5, 1 A 2.

2. Cockspar, 105, Turner, 6 A 1, 2 A 1 et 4 A 5.

3. Over the Sand, 100, McTaggart, 7 A 1, 5 A 2.

Temps, 1:44 2-5.

Mollie S., Kimmund et Merry Lad ont aussi couru.

5ème course, \$300, 1 mille:

1. Mel, 95, Sumter, 12 A 1, 4 A 1 et 2 A 1.

2. Moisant, 107, Nicklaus, 3 A 1, 6 A 5 et 1 A 2.

3. Jim Caffrey, 109, Nicklaus, 16 A 5, 6 A 5 et 1 A 2.

Temps, 1:44 3-5.

Hans Creek, Sunguide, Tay Pay, Bertis et Old Hank ont aussi couru.

6ème course, \$300, 1 mille:

1. Barn Dance, 109, Byrne, 7 A 1, 5 A 2.

2. Buzz Around, 84, Sumter, 11 A 5, 4 A 5 et 1 A 3.

3. Ford Mai, 107, McTaggart, 18 A 5, 6 A 5 et 7 A 10.

Temps, 1:45.

Letourne, Ruissseau, Sager et Flash ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi après-midi:

1ère course — \$300, 6 furlongs:

Malik 108, Mike Cohen 103, Nelrose 105, Ketterum 110, Stelleta 103, Gallant Boy 102, Surpassing 110, La Grange 107, Caraque 96, Laird of Kirkaldy 109, The Parson 98, Celichee 96, Callor On 104.

2ème course — \$300, 6 furlongs:

Judge Monk 112, Captain Jinks 107, Plain Ann 105, Batouch 112, La Sainella 110, Margerum 112, Sweet Times 115, Snowflakes 110, Con Curran 115, Beach Sand 115.

3ème course — \$300, 6 furlongs:

Mira Dell 110, Golden Prince 112, Dr Jackson 115, Ella Curry 110, Metra E. 105, The Turk 115, Floral Crown 115, Madman 115, Troyweight 112, Big Rock 115.

4ème course — \$450, handicap, 7 furlongs:

Ancon 105, Vinnery 118, H. Adair 96, Monocacy 98, Young Emblem 98, Ella Bryson 108, Water Lady 100, Cracker Box 90.

5ème course — \$400, handicap, 5 1/2 furlongs:

Deduction 109, Silas Grump 98, Lady Lightning 105, Robert Bradley 104, Amerius 108, Miss Gayle 96, Viley 102, Luria 95, Lost Fortune 100, Serenata 94.

6ème course — \$200, 1 mille:

Beneditina 118, Michael Angelo 118, L. M. Eckert 115, Wood Craft 115, Eaton 116, Harcourt 115, Tony W. 115, Veneta Strome 115, Sam Bernard 115, Camel 118, Wood Dove 108, Cagant 108, Cliff Top 108.

A DUFFERIN PARK

Toronto, 8. — Voici les résultats des courses de trot et d'amble qui ont eu lieu aujourd'hui à Dufferin Park:

Course 2:10 trotteurs, \$400. —

Vester V. 4 2 1 1 1

King Bryson. 1 1 5 4 3

Lettie Lee. 2 3 2 2 2

Temps 2:23; 2:21 1-2; 2:22; 2:24; 2:26 1-4.

Miss Brownlee et Alton L. ont aussi couru.

Course 2:10 ambleurs, \$400. —

Nellie G. 1 2 2 1 1

Blue Line. 3 1 1 6 2

Fureosa. 2 3 7 2 6

Temps 2:17; 2:17; 2:17; 2:19; 2:20.

Rouse's Point, Boy, Nettie Ethan, Elsworth R. et Merry Direct ont aussi couru.

Course 2:23 ambleurs, \$400. —

Eel Direct. 1 1 1

Miss Alcyone. 3 1 2

Montaloo. 3 2 5

Temps 2:19; 2:20; 2:22.

Major Kelley et All Direct ont aussi couru.

LE GERANT DES ST-THOMAS

London, 8. — Le club de baseball St-Thomas de la ligue Canadienne, va probablement réengager George Ort comme gérant. Ort a fait une bonne démarche pour porter de nouveau l'uniforme de cette équipe. Ce sont des partisans du St-Thomas, satisfaits du travail accompli par Ort en 1913, qui font actuellement une pression auprès des officiers du club pour qu'il soit embauché de nouveau.

LES COURSES AU MEXIQUE

Josephina Zarate s'est distingué à Juarez.

Juarez, Mex., 8. — Josefina Zarate a gagné l'épreuve d'ouverture d'aujourd'hui.

1ère course, \$300, 3 furlongs — 1. A 10, 1 A 2 et 1 A 5; 2. Blue Racer, 110, Kirsalana, 9 A 10 et 1 A 4; 3. Modicka, 112, Groth, 8 A 1, 5 A 2 et 6 A 5; Temps, 34 4-5. Cugrail, Daisy Stevens, Barbarita, Lady Sharp, Flossie, Commaureta et June Bride ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi après-midi:

1ère course, \$300, 3 furlongs — Asa Herndon, 109; Tokay, 109; Mezink, 109; Milton Barber, 112; Dr Cann, 112; Fred T., 109; Ben's Brother, 112; Limbus, 112; Pour aces, 112; Mex, 112; Yale, 109.

2ème course, 5 1-2 furlongs — Angeline, 95; Burlington Gees, 95; Stevesta, 100; Kirtie W., 102; Pretty Dale, 102; Amohake, 105; Ungala, 107; Tyree, 107; Madelle, 107; Daylight, 107; Christmas Daisy, 112; Sanhernito, 110; Zenotek, 112; Lady Pender, 112; Eva Padwick, 115.

3ème course, \$300, 5 1-2 furlongs — Kislard, 98; Duty, 98; Big Lumax, 98; Baltimore, 100; Alvis, 100; Wild Horse, 104; Harwood, 104; Florin, 110.

4ème course, 5 1-2 furlongs — Muff, 105; Marsand, 105; Perrona, 105; Garden of Allah, 107; Lady Rillie, 107; Bashful Bettie, 107; Regina Arc, 110; May Sutton, 110; Free Will, 110; Pendant, 110; Tidy Wolfarth, 110; Kal, 115; Ethelda, 116; Parnell Girl, 115; Chila, 115.

5ème course, 1 mille — Clifton, 102; Tom Chapman, 102; Helen Hawkins, 105; Entente, 105; Florence Birch, 105; Ben Uncas, 107; Dave Montgomery, 106; Bay, 106; Joe Woods, 104; Balieff, 105; Emerald Isle, 110; Ocean Queen, 110; Wise Man, 112; Judge Walton, 115.

6ème course, 1 mille — Cordie F., 96; The Cinder, 100; Swish, 103; Little Marchmont, 103; Cantem, 105; Transparent, 105; Bert Getty, 105.

DES OFFRES A TYLER

Lowell, Mass., 8. — Le pitcher gaucher Tyler, du club Boston National, a déclaré aujourd'hui qu'il avait reçu des offres de la ligue Fédérale. Tyler les a refusées parce qu'il tient à rester avec le club Boston.

LE CLUB FORESTIER

Les membres du Club Forestier sont priés de prendre note qu'il y aura une assemblée dimanche matin à 11 heures, le 11 courant. Des questions importantes seront discutées entre autres celles du Bal annuel et le programme de la saison. Que tous y soient.

CHAMPIONNAT DU MILLE

Le bureau de direction de l'Union canadienne de Raquetteurs a résolu, dans le dessein d'encourager ce sport dans le Manitoba, que la course de championnat d'un mille ait lieu à Winnipeg.

Les autres événements pour la haute suprématie, se feront à Sherbrooke, comme on le sait déjà.

Des courses pour championnats seront entreprises dans la métropole, à Québec et ailleurs.

CHRONIQUE DU PALAIS

FAITS DIVERS

Le pompier avoue sa faute.

Le pompier arrêté par les détectives Charbonneau et Royal, sous le prétexte qu'il n'était pas bien payé, de mandant un bref d'injonction pour empêcher la défenderesse de finir elle-même les travaux commencés. L'hon. juge Charbonneau a déclaré que le privilège que la loi accorde au constructeur ne comportait pas le droit à une injonction dans les circonstances où elle était demandée et il a en conséquence refusé la requête.

La demande d'injonction contre la Royal Films Co. est renvoyée.

L'hon. juge Charbonneau a renvoyé hier matin la demande d'injonction de James McNeil contre la Royal Films Co. Le demandeur qui en vertu d'un contrat entre lui et la compagnie défenderesse avait entrepris la construction d'un studio pour le compte de cette dernière, après avoir soudainement abandonné les travaux sous prétexte qu'il n'était pas bien payé, demandait un bref d'injonction pour empêcher la défenderesse de finir elle-même les travaux commencés. L'hon. juge Charbonneau a déclaré que le privilège que la loi accorde au constructeur ne comportait pas le droit à une injonction dans les circonstances où elle était demandée et il a en conséquence refusé la requête.

Une poursuite contre la ville pour non-expropriation.

M. Chas. Robinson et quelques autres citoyens de l'avenue du Parc ont pris conjointement une action en dommages de \$21,814.46 contre la cité de Montréal. Les demandeurs prétendent que d'après les plans adoptés par la cité, leurs propriétés situées du côté est de la rue devaient être expropriées pour le creusage d'un tunnel au-dessous de la voie du chemin de fer Canadien Pacifique, mais que par suite de modifications aux plans en question le côté de la rue opposé à leur propriété a été seul exproprié et qu'ils ont souffert de ce fait des dommages au montant de \$21,814.46.

Leurs avocats sont MM. Foster, Martin, Mann, Mackenzie et Hackett.

Jugement contre la cité.

L'hon. juge Hutchison a rendu jugement en faveur du demandeur hier matin, dans une cause de Charles Lapointe contre la Cité de Montréal.

Le demandeur prétendait que le 30 décembre 1911 la dynamite employée par des ouvriers travaillant pour le compte de la ville au creusage de canaux d'égouts dans le quartier Rosemont avait endommagé sa propriété. Il alléguait négligence de la part de la défenderesse et réclamait une indemnité de \$399. La Cour après avoir entendu la preuve a accordé jugement au demandeur pour \$200.

CHEZ LES OUVRIERS



MM. G. R. Brunet et J. T. Foster, sont arrivés très satisfaits de leur voyage à Ottawa, où ils faisaient partie de la délégation qui a eu une entrevue avec les ministres fédéraux, au nom du Congrès des métiers et du travail du Canada.

M. J. T. Foster a exprimé l'opinion que les demandes des ouvriers au sujet de la loi Lemieux sur les différends industriels, et au sujet de la commission du port seront accordées. Les ouvriers demandent que la loi Lemieux soit amendée de façon à ce que les employés d'une compagnie qui ont été congédiés par cette compagnie puissent obtenir la constitution d'un bureau d'arbitrage. Ils demandent aussi que les travaux exécutés par la commission du port, soient considérés comme travaux du gouvernement et que par conséquent les entrepreneurs de ces travaux soient tenus de payer aux ouvriers, des salaires raisonnables tels qu'ils sont déterminés par le département du Travail et inscrits sur la "Gazette du Travail".

M. G. R. Brunet a annoncé qu'il avait reçu deux chartes nouvelles pour les unions fédérales de Jonquière et de Chicoutimi.

L'union internationale No 144 des ouvriers plombiers, de Montréal, est en deuil, par la mort de l'un de ses membres dévoués, M. Geo. Wheeler, dont les obsèques ont eu lieu mardi dernier, à Montréal.

A sa dernière assemblée, mardi soir, l'union a adopté une résolution de sympathie aux condoléances à l'adresse de la famille du regretté défunt. De plus, la somme de cent dollars, représentant les bénéfices mensuels que l'union donne aux héritiers de chacun de ses membres, a été immédiatement votée, et remise entre les mains de Madame veuve Wheeler, qui a exprimé aux officiers toute sa gratitude pour le prompt règlement de cette dette.

L'union des plombiers tiendra une assemblée d'une spéciale importance, mardi soir, au Temple du Travail, à l'occasion de l'installation des nouveaux officiers. On nommera également un secrétaire correspondant de langue anglaise, ainsi qu'un membre français du comité de direction. Les plombiers voudront bien prendre bonne note de cet avis et être présents à l'assemblée.

A la dernière assemblée des peintres, local No 349, les nouveaux officiers ont été solennellement installés. Une grande foule s'est présentée aux peintres non encore organisés, et a nommé également un secrétaire correspondant de langue anglaise, ainsi qu'un membre français du comité de direction. Les peintres voudront bien prendre bonne note de cet avis et être présents à l'assemblée.

Les charpentiers menuisiers, de l'union locale No 134 de la Fraternité Unie travaillent avec une grande ardeur à l'organisation de la grande soirée de "euchre et bal" qu'ils donneront, le 24 janvier courant, dans la salle Auditorium, coin des rues Berthelot et Bleury. Cette soirée, qui promet d'être, en fait et en manifestation, tout ce qui s'est organisé en ce genre jusqu'ici, sera donnée au bénéfice de la caisse de secours de cette union. Les billets, dont le prix est des plus populaires sont en vente dès aujourd'hui.

BOITE AUX LETTRES

JOSETTE. — Aujourd'hui, c'est anniversaire. C'est le temps de se souvenir. Et nous savons si bien, nous, nous souvenir du passé...

MARCELLE. — Le temps manque. A bientôt.

PHYLLIS. — Votre charmante lettre m'a grandement fait plaisir. Et je garde un excellent souvenir de cette petite amie que vous êtes pour...

Montréal, 7 janvier 1914.

CARNET MONDAIN

Mariage.

Le lundi, 12 janvier prochain, à 7 h. a.m., en l'église St-Louis de France, sera célébré le mariage de M. Wilfrid Jetté, fils de M. Albert Jetté, courtier de cette ville, avec Mlle Ernestine Lesage, fille de M. Adolphe Lesage, de la maison Filatrault et Lesage.

EUCHRE DES FEMMES D'AFFAIRES

L'association des Femmes d'Affaires de Montréal est à l'organisation pour le 4 février prochain, son deuxième grand "Euchre" annuel. Les billets sont déjà en circulation et tout fait prévoir un très grand succès. L'association compte sur un grand nombre de très riches prix; d'ailleurs nous en publions la liste dans nos colonnes un peu plus tard. Ce "Euchre" aura lieu dans la salle Mance No 23 rue Jeanne-Mance et l'organisation en sera parfaite en tous points de façon à ce qu'il ne puisse s'y glisser aucune erreur, aucune omission. La partie de carte sera précédée et suivie d'un joli concert. Le nombre des billets est limité et beaucoup sont déjà retenus. L'association veut faire de ce "Euchre" un des plus chers de la saison et elle y réussira car le public choisit qui a eu la bonne fortune d'assister à ses fêtes passées, sait que toutes ses entreprises sont synonymes de succès.



À votre choix dans la liste ci-dessous

POUR MESSIEURS

POUR DAMES

Pipe droite (bruyère et ambre).

Pipe courbée (bruyère et ambre).

Alène Automatique (toujours prête).

Chapelet en cristal de roche monté en or.

Livre de prières couvert en chagrin et doré sur tranche.

Outils de cuisine, (Hachettes, Couteaux, fourchettes, etc.).

CONDITIONS

Un abonnement d'un an au journal

LE "CANADA"

73 rue St-Jacques

DEPT. CIRCULATION MONTREAL

COIN DES ETUDIANTS

Moi, je suis un drôle de type !!! Plus drôle encore sont mes idées sur le coût de la vie, et tellement typique mon opinion sur la jeune fille de nos jours que je ne me suis nullement senti le courage de publier, à l'occasion du premier jour de l'an, la chronique que j'avais promise à mes lecteurs, touchant la jeune fille moderne.

Celles qui poussent la générosité jusqu'à daigner lire le "Coin des Etudiants" et la mauvaise prose du pauvre "Joston" ne reprocheront pas à ce dernier de ne pas avoir dit par écrit ce qu'il pense et ne pense pas de la jeune fille "vingtième siècle" quand elle saurait que son opinion n'est guère favorable au beau sexe.

Mais j'ai tout de même le malin, le temps est plutôt aux vœux et aux souhaits de bonheur.

A tous les lecteurs du "Coin", aux gais carabins comme aux fines et intelligentes "carabines", je forme les vœux les plus ardents et les plus sincères pour l'année qui vient de commencer.

Puisse 1914 voir se multiplier les lecteurs du "Coin", et puisse celui-ci devenir de plus en plus intéressant. Puisse tous les confrères-finaissants obtenir leur titre et tous les étudiants ne jamais bloquer un seul examen.

A mes correspondantes, comme je ne sais vraiment quoi souhaiter, je transmettrai à toutes le vœu que formulait pour moi l'une d'elles — et non la moindre — "une année toute lumineuse des choses douces de la vie."

Puisse aussi, en 1914, se réaliser le plus grand de mes rêves: redevenir ce que j'étais, ce que je fus, ce que je devrais être, ce que j'aurais dû toujours être: un drôle de type !!!

JOSTON.

Montréal, 7 janvier 1914.

BOITE AUX LETTRES

JOSETTE. — Aujourd'hui, c'est anniversaire. C'est le temps de se souvenir. Et nous savons si bien, nous, nous souvenir du passé...

MARCELLE. — Le temps manque. A bientôt.

PHYLLIS. — Votre charmante lettre m'a grandement fait plaisir. Et je garde un excellent souvenir de cette petite amie que vous êtes pour...

Montréal, 7 janvier 1914.

CARNET MONDAIN

Mariage.

Le lundi, 12 janvier prochain, à 7 h. a.m., en l'église St-Louis de France, sera célébré le mariage de M. Wilfrid Jetté, fils de M. Albert Jetté, courtier de cette ville, avec Mlle Ernestine Lesage, fille de M. Adolphe Lesage, de la maison Filatrault et Lesage.

EUCHRE DES FEMMES D'AFFAIRES

L'association des Femmes d'Affaires de Montréal est à l'organisation pour le 4 février prochain, son deuxième grand "Euchre" annuel. Les billets sont déjà en circulation et tout fait prévoir un très grand succès. L'association compte sur un grand nombre de très riches prix; d'ailleurs nous en publions la liste dans nos colonnes un peu plus tard. Ce "Euchre" aura lieu dans la salle Mance No 23 rue Jeanne-Mance et l'organisation en sera parfaite en tous points de façon à ce qu'il ne puisse s'y glisser aucune erreur, aucune omission. La partie de carte sera précédée et suivie d'un joli concert. Le nombre des billets est limité et beaucoup sont déjà retenus. L'association veut faire de ce "Euchre" un des plus chers de la saison et elle y réussira car le public choisit qui a eu la bonne fortune d'assister à ses fêtes passées, sait que toutes ses entreprises sont synonymes de succès.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

TEL. BELL, MAIN 8760-8761
D. Brodeur, C. R. J. B. Bérard, C. R. P. A. Beaudry

BRODEUR, BÉRARD & BEAUDRY

AVOCATS
80 Rue St-Gabriel
MONTREAL
Vis-à-vis le Champ de Mars.

Beique, Beique & Beique

AVOCATS
CHAMBRE 720.
Edifice Trai sportator
TEL. MAIN 1019.

Hon. E. L. Beique, K. C.; D. C. L.
L. J. Beique, C. R. B.
E. A. Beique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BÉRARD & PERKEAULT

AVOCATS ET SOLICITEURS
Edifice de la Banque d'Hydro-Québec, Montréal
Str. L. Gouin, C. R.
Hon. R. Lemieux, C. R.
D. R. Murphy, C. R.
L. P. Bérard, C. R.
Am. Perreault, C. R.
J. H. Dillon, B. C. L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.
No 97 Rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hydro-Québec, Montréal
Victor Geoffrion, C. R.
Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone, Main 19

J. A. PICHÉ, C.R.

AVOCAT
L'ASSOMPTION
Au No 71A
Rue St-Jacques
MONTREAL
L'ASS. — TEL. B. No 7 | CHAMBRE 411
MONTREAL

leur Verrault de St-Jean Port Joli. Il eut 15 enfants dont 11 sont vivants, 3 garçons et 8 filles.

Le Canada

Montréal, vendredi 9 janvier 1914.

L'élargissement des marchés

ET SON INFLUENCE SUR LA VIE CHÈRE

On signalait, l'autisme dernier, des "raids" exécutés par les marchands de volailles de Détroit, sur le marché canadien de Windsor et dans les campagnes du district, qui ont été complètement dépourvus de volailles, à cette époque de dindons, pour le "Thanksgiving" et pour Noël.

New-York est allé chercher son approvisionnement de dindons dans le sud; un train spécial, le "train des dindons", a été organisé quelques jours avant Noël dans l'Etat du Tennessee, qui a apporté à New-York 30,000 dindons.

Ceux-là, non plus, n'avaient pas à payer des droits de douane.

Délivré de cette barrière des douanes, un pays va chercher ce dont il a besoin où il le trouve. Les questions de distance ne sont plus que triviales, à cette époque de transport à bon marché. Du moment où les denrées alimentaires atteignent un certain prix, on peut mettre à contribution tous les pays du monde pour combler un déficit local.

En même temps, la production domestique est stimulée; elle devient plus intensive, plus spécialisée et finit, si les conditions physiques s'y prêtent, par prendre le contrôle du marché domestique.

Si l'on y ajoute une lutte sans merci aux trusts, aux monopoles, aux accapareurs, et que l'on ouvre toutes grandes les barrières des douanes, on arrive graduellement à ramener l'équilibre entre le revenu moyen et le coût de la vie.

C'est à ce spectacle que nous assistons chez nos voisins.

Pour nous, au Canada, nous en sommes encore à la période d'isolement de tous les autres marchés: il nous est défendu, par la douane, d'aller nous approvisionner aux Etats-Unis, tandis que les Etats-Unis s'approvisionnent librement chez nous. Et les accapareurs, favorisés par la douane, achètent au bon marché à nos producteurs, puis vendent à des prix exorbitants aux consommateurs.

Que pouvons-nous y faire? L'exemple des Etats-Unis ne nous tente-t-il pas?

Pour M. Borden, il semble avoir épuisé son activité à ce sujet en nommant une commission d'enquête!

Comme ça fait plaisir à notre population, qui est obligée de renoncer à manger à sa faim de la viande et des œufs!

L'autonomie de Montréal

IL FAUT LA RECLAMER POUR L'EXERCER

Nous sommes de ceux qui demandons pour Montréal la plus large autonomie possible pour le règlement des questions qui concernent son administration interne.

Mais nous ne pouvons qu'acquiescer à la remarque de Sir Lomer Gouin, en réponse à l'un de nos députés, que la ville de Montréal devrait d'abord LA DEMANDER.

Le fait est que l'on a beaucoup parlé d'autonomie au conseil de ville; mais qu'aucun des amendements projetés à la charte de la ville ne renferme une demande d'autonomie.

Et il est de fait, également, que notre conseil de ville actuel ne présente pas précisément un spectacle de nature à prouver que la cité de Montréal a droit à toute son autonomie.

Nous croyons que, comme question de principe, la cité de Montréal devrait avoir le droit de faire tous les actes administratifs ou de droit civil nécessaires à l'exercice des pouvoirs généraux qui lui sont conférés.

Et que la législature de Québec ne devrait pas substituer sa décision à la volonté des contribuables de Montréal, exprimée par son Conseil et son Bureau de Commissaires.

Mais il incombe naturellement à notre ville, d'abord, de montrer qu'elle est digne d'exercer cette autonomie et, en fin de compte, c'est à elle, par ses représentants officiels, de la demander.

Et la réplique de Sir Lomer Gouin était d'autant plus pertinente, que la question lui avait été posée par un des députés qui avaient voté, en comité des Bills privés, pour imposer à Montréal l'achat d'une propriété désignée, pour le site de sa bibliothèque municipale.

La vente des boissons alcooliques

LA SERIE D'AMENDEMENTS PROPOSES PAR LE GOUVERNEMENT GOUIN

La prohibition absolue du commerce des boissons alcooliques étant, pour tous les esprits pondérés, une impossibilité dans l'état actuel de l'opinion publique, nous ne croyons pas nécessaire d'expliquer pourquoi nous la considérons aussi comme une utopie.

Mais, en présence des abus auxquels il donne incontestablement lieu, nous croyons que les pouvoirs publics ont le devoir strict de réglementer étroitement ce commerce, de manière à prévenir autant que possible ces abus.

Et nous ne pouvons qu'approuver les nouvelles dispositions que le gouvernement de Sir Lomer Gouin propose d'ajouter à la loi des licences, par le bill qui vient d'être présenté à la législature de Québec.

Deux dispositions principalement méritent d'être signalées.

L'une d'elles restreint à 350 le nombre des licences d'hôtels, bars ou restaurants dans la cité de Montréal et à 50 dans la cité de Québec.

Tous ceux qui connaissent Montréal admettront qu'il s'y trouve beaucoup plus de bars qu'il n'est nécessaire; certains districts surtout en ont en trop grand nombre; quand les bars seront moins nombreux, ils seront plus faciles à surveiller et le bon ordre pourra plus facilement y être maintenu.

Il n'est que juste, d'ailleurs, que si quelque porteur de licence, n'ayant jamais forcé à son droit de renouvellement, doit en être privé, en mai de l'année prochaine, par l'opération de cette disposition, il en soit indemnisé par l'Etat, et c'est ce à quoi pourvoit la loi. Le montant de l'indemnité est laissé à la discrétion des Commissaires, mais ne doit pas dépasser \$3,000.

L'autre disposition qui mérite d'être spécialement signalée, c'est celle qui permet aux Commissaires des Licences de supprimer immédiatement, pendant le cours de l'année, la licence d'un établissement jugé coupable de grave infraction à la loi.

D'après la loi actuelle, les Commissaires ont le droit, à l'expiration de l'année, de refuser le renouvellement d'une licence dont le porteur s'est mal conduit, mais ils ne peuvent fermer l'établissement dans le cours de l'année pour laquelle la licence a été émise.

Parmi les autres dispositions du bill — qui toutes ont la même tendance à la répression des abus, — on peut signaler encore celle qui défend d'annoncer que certaines liqueurs alcooliques ont une valeur médicinale. L'emploi de l'alcool en médecine, dans certains cas, ne peut être une justification pour la présentation d'une liqueur alcoolique au public à titre de médecine.

Une autre disposition affirme la discrétion absolue des Commissaires pour le renouvellement ou le refus de renouvellement des licences.

Une autre encore retarde d'une demi-heure, — à 7.30 hrs a.m., — l'ouverture des débits.

Pour les magasins licenciés à vendre des boissons alcooliques à Montréal, le nouveau bill propose également une diminution dans leur nombre à 350. Mais cette diminution se fera graduellement, par élimination, jusqu'au 1er mai 1919. Un autre article oblige les épiciers à séparer leur commerce de liqueurs de leur commerce général.

Enfin, une définition exacte est donnée de ce qui devra être considéré comme boisson alcoolique; ce terme désignera désormais toute boisson contenant plus de 1-2 pour cent d'alcool à la force de preuve.

Le projet de loi présenté par Sir Lomer Gouin ne tient pas compte de la proposition, faite par la Commission, d'essayer de substituer graduellement le café européen au bar anglo-saxon ou plutôt américain. Cette réforme n'est peut-être qu'ajournée, mais, pour le moment, il n'en est pas question. Elle n'avait pas, d'ailleurs, reçu un accueil bien enthousiaste pas plus chez les prohibitionnistes que chez les débauchés de liqueurs.

Tel qu'il est, toutefois, le projet de loi constitue un progrès considérable dans la direction d'une réglementation énergique et minutieuse, mais raisonnable, d'un commerce dont la nécessité est admise par la grande majorité des citoyens et dont les abus sont déplorés par tous.

Nous noterons en terminant que l'hon. M. Mackenzie a su concilier les intérêts du trésor provincial avec ceux de la tempérance; il a fait insérer dans le bill une disposition qui prévoit une augmentation automatique du prix des licences à Montréal, lorsque sera mise en vigueur la réduction de leur nombre à 350, de manière à ce que la somme payée au Trésor, par ces 350 égale celle que le Trésor recevait avant la réduction.

Les assurances et l'aqueduc

Le récent accident à l'aqueduc de Montréal a provoqué, quelque part, la rumeur que les compagnies d'assurances contre l'incendie se préparaient à restreindre ou annuler leurs risques dans la ville de Montréal.

Notre confrère, le "Daily Mail" fait judicieusement observer à ce sujet:

"Les compagnies d'assurance à Montréal ont fait des affaires très actives pendant la semaine sans eau. Plusieurs millions de nouveaux risques ont été souscrits. Les gens qui se rendaient compte d'un nouveau danger se hâtaient de se mettre à couvert, et les compagnies d'assurances, bien loin d'être effarées par les clameurs alarmantes; sachant d'ailleurs, que cette situation serait de courte durée, ont élargi leurs affaires d'une manière très remarquable; elles ont ainsi donné un démenti très pratique aux rumeurs malicieuses qu'elles se retireraient des affaires à Montréal".

Discours rétrospectifs

On fait servir, dans un journal de Londres, des extraits de discours de l'hon. M. Borden à la proclamation de la paix internationale.

Ces discours sont heureusement de l'année 1910, — alors que M. Borden n'avait encore découvert ni l'urgence, ni le tribut.

La crise et le remède

En abolissant leurs droits sur les produits alimentaires, les Etats-Unis ont pu augmenter leur approvisionnement, — aux dépens du nôtre principalement — et abaisser déjà le coût de la vie.

M. Borden, lui, est moins pressé; étant millionnaire, il lui importe peu que le peuple canadien ait faim.

M. Monk

M. Monk va reprendre son siège, à la prochaine session.

Si lointaine que soit maintenant sa démission, elle offre encore un intérêt quelconque de souvenir, dans l'histoire de la question navale. Et si, à l'occasion, M. Monk voulait enfin parler, il ne faudrait pas qu'il se gêne!

Embarrassé

Le "Toronto Telegram" nous annonce, à quel propos? — que le parti tory a rompu toutes attaches à la politique navale des libéraux.

Mais le confrère ne saurait nous dire par quoi son parti songe à la remplacer, ni pourquoi la loi Laurier est toujours dans nos statuts.

Ils ne lâchent pas

Donc, M. Pelletier, qui promettrait mieux qu'un plébiscite, sera toujours à son siège à la prochaine session.

Donc M. Coderre, élu à la suite du scandale d'Hochelega, n'a pas démissionné.

Donc est toujours ministre ce M. Nantel qui disait, à St-Jean, et à maints autres endroits en 1910, que "la première chose que l'on doit attendre d'un homme politique, c'est qu'il prêche au pouvoir ce qu'il a prêché, alors qu'il était dans l'opposition".

FEUILLETON DRAMATIQUE

Les théâtres de Paris

Juste au moment où un Italien voulait rendre un chef-d'œuvre à l'Italie, un autre Italien, M. Gabriele d'Annunzio, essaie de donner un chef-d'œuvre à la France. C'est le CHEVREFEUILLE, que la Porte St-Martin vient de représenter. N'en disons pas trop de mal. M. d'Annunzio est un poète remarquable qui le serait tout à fait s'il consentait à être un peu plus simple. Mais, si richement doué M. d'Annunzio ne veut pas ne pas être prodigue, par crainte de passer pour avarié. De là le style touffu et tout chargé d'images qui effraie la plupart de nos contemporains, car notre temps n'est pas lyrique. Ce CHEVREFEUILLE est une pièce bizarre et qui plonge, jusqu'au dévouement, dans une obscurité vaine. Le sujet rappelle quelque peu celui d'HAMLET. Une jeune fille a la conviction que son père a été assassiné. Par qui? Par le second mari de sa mère. On le voit, c'est tout à fait la situation maîtresse du chef-d'œuvre shakespearien, à cette différence que le possesseur de l'enigme terrible est ici une femme. Les autres différences éclatent par la suite. Tandis, en effet, que dans HAMLET, le spectre des le premier acte révèle au prince de Danemark toute l'affreuse vérité, dans le CHEVREFEUILLE l'enchaînement des scènes nous apprend que, s'il y a eu crime, la femme remarquée n'en a pas été la complice. Et d'ailleurs, il n'y a pas en crime au sens strict du mot. Le beau-père de cet Hamlet en jupons n'a été meurtrier que par générosité de cœur; s'il a frappé son meilleur ami, ce fut à la prière de celui-ci et pour le délivrer d'une existence devenue insupportable. Sa grande imprudence fut ensuite d'épouser la femme du mort. Il l'épouse durement; sa femme le tue comme il a tué, mais sans qu'il l'ait souhaité.

Il y avait là une belle idée de pièce. M. d'Annunzio ne s'est pas soucié de la traiter comme l'eût fait un auteur dramatique, initié à toutes les roueries du métier. Il l'a traitée à la manière de... d'Annunzio, manière qui n'est pas accessible à tout le monde. La pièce se déroule en propos magnifiques, mais, si arbitrairement construite, qu'elle inspire peut-être plus de respect que d'admiration. Visiblement le public est réfractaire à cette forme de l'art dramatique. A-t-il tout à fait tort?

L'interprétation est digne de tout éloges: Mmes Berthe Bady, Henriette Rogers, Nelly Cormon, Andrée Pascal, MM. Le Bargy et Renoir sont parfaits.

Les spectacles du Théâtre de l'Œuvre sont toujours intéressants. Celui que M. Lugné-Poe vient de nous présenter sur la scène du Théâtre Antoine, est des plus curieux. Il se rattache aux belles et bonnes soirées que nous devons à l'introduction d'Ibsen en France; il nous apparaît avec une formule nouvelle, des personnages populaires et simples, symboliques comme ceux de l'ANNONCE FAITE A MARIE ou de UBU ROI. LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL, — une pièce en 3 actes de M. Ed. John Mollington Syng, traduction de M. Maurice Bourgeois — c'est le personnage de légende, le héros de tous les temps que les foules de tous les pays voient à travers les yeux du rêve et de l'imagination. On admire la fiction. Dès que la réalité

apparaît, dès que les oripeaux du Baladin sont tombés, la raison froide s'empare du rêve et le meurtrit. Le beau chevalier, le porte-parole de toutes les bonnes causes n'est plus qu'un pauvre pantin, semblable aux autres hommes, et les colères et les révoltes qu'engendre toujours la déception se retournent contre lui. C'est ce drame pittoresque, humain, que nous avons vu à l'Œuvre. Les milieux dans lesquels évoluent le protagoniste de cette parabole sont très curieux. M. Lugné-Poe, avec son art minutieux du pittoresque et de la couleur, a très bien tiré parti de son cadre et de ses personnages. C'est toute la verte Erin, les fumées grises de ses tavernes et les propos de ses forcenés buveurs qu'il nous montre enveloppant, aimant et dialoguant les doctes paroles, ouateuses et populacières, mais très vraies de l'auteur. Celui-ci voulant faire gros, pour prouver beaucoup, a fait d'un parti-ci son héros. C'est un paradoxe dont tous les arguments se déduisent et s'enchaînent parfaitement. Et de tout cela il se dégage, au fond, que la nature humaine n'est ni bonne, ni mauvaise, que la société, dans ses institutions et ses mœurs, nous impose à tous des charges d'indulgence et de honte.

"Le Baladin du Monde Occidental" est fort bien interprété par M. Virot, pathétique et émouvant, M. Savoy, pittoresque et fort habile, Mmes Renée Le Fiers, Mulet, Risse, Coquelle et Verneuil, apportent leur talent et leur grâce à cette œuvre originale qui comptera parmi les meilleures que nous ait fait connaître M. Lugné-Poe.

C'est un drame très sombre que "Jeanne Doré", la pièce en cinq actes et sept tableaux que M. Tristan Bernard a fait représenter au Théâtre Sarah Bernhardt. Jeanne Doré est une brave femme qui tient une modeste papeterie dans une petite ville de province. Son fils, un garçon d'une vingtaine d'années, assassine un vieillard pour le voler et payer les dettes de celle qu'il aime. Il est arrêté et condamné à mort. Lorsqu'elle apprend que le poulx de son fils est jeté, la mère se rend chaque soir à la gare, attendant l'arrivée des bois de justice. Un jour les bois de justice arrivent. Alors Jeanne Doré court à la prison; elle obtient d'un gardien qu'il la laisse parler à son fils; à travers l'étroit judas de la porte, elle lui tend la main; le fils croit que c'est son amie qui vient le voir; il lui crie, avec tout son amour, un dernier adieu, et la mère, désespérée qu'il ne pense pas à elle, ne se traitait pas cependant, et se laisse prendre pour la femme aimée, afin de donner à son fils une suprême joie.

C'est Mme Sarah Bernhardt qui remplissait le rôle de Jeanne Doré. Inutile de dire qu'elle y remporte un véritable triomphe, ainsi que M. Raymond Bernard — le fils de l'auteur — chargé du rôle difficile de Jacques Doré. A côté d'eux il convient de remarquer et d'applaudir MM. Victor Henry, Decœur, Maxudian, Champey, Gréouillet, Mmes J. Costa-Délys, Seylor, etc....

Mentir est un bien vilain défaut; c'est ce qu'a voulu nous prouver M. Maurice Hennequin aux Bouffes-Parisiennes dans "Mon Bébé", une comédie en 3 actes, d'après "Baby Mine" de Miss Margaret Mayo. En effet, Kitty, la charmante femme de William Harrison est une menteuse épigramme; elle ment pour tout et pour rien, pour le plaisir de mentir, par besoin de mentir, pour ensuite soutenir ses mensonges. Et cela la mène loin. Ainsi elle a déjoué avec Jimmy Scott, un camarade d'enfance, qui l'a invitée. On a appris à William que Kitty a été au restaurant. Il n'y avait aucun mal, et Kitty aurait pu, sans inconvénient, avouer la vérité. Elle préfère s'entêter dans une histoire absurde, de sorte que William, d'un naturel jaloux, se figure un tas de choses et la plainte tout bonnement à se promettant de tuer le monsieur qui a déjoué avec sa femme, si jamais il le rencontre. De la sorte voilà ce pauvre Jimmy bien embrouillé avec cette aventure, d'autant plus qu'il adore sa femme Maggie et que tous ces événements ont grossi les faits de telle façon que nos deux convives se trouvent gravement compromis. Kitty, de concert avec Maggie, pour faire revenir William et rentrer dans ses bonnes grâces, imagine, au bout de quelques mois, de lui faire qu'il va devenir riche, son rêve de toute la vie. Elle s'arrangera pour adopter un nouveau-né qu'elle fera passer pour son fils. Du coup William oublie ses rancunes, et le voilà réintégrant le domicile conjugal, mais hélas, vingt-quatre heures trop tôt, car les deux femmes n'ont pas encore eu le temps d'aller chercher le marmot. Et c'est là que pauvre Jimmy va supporter toute la corvée d'avoir à se procurer un, deux, puis trois moutards, étant donné que la mère du premier s'est ravisée au premier moment et n'a pas voulu donner son petit, que William dénie les deux autres, se croit papa de deux, puis de trois bébés, jusqu'au moment où à bout d'invention, tous avouent la vérité. L'improbable est très amusant et si je vous dis que la pièce est jouée par MM. Max Dearly, Mauvois, Mmes Monna Delza et Saint-Bonnet, c'est convenir que "Mon Bébé" est appelé à un gros succès.

Nous venons d'avoir une millième sensationnelle, celle du "Cid". La millième du "Cid" événement théâtral de la semaine, a été célébrée au milieu d'une affluente respectueuse et enthousiaste. Les guichets ont dû refuser beaucoup de monde, que ce soit à la fois à l'honneur du poète et du public. En ce grand succès, le culte d'un Corneille, d'un Racine ou d'un Molière, répandu dans le peuple pour qu'on y puisse soupçonner du snobisme, a ses héros et ses martyrs. On voit même pour ne pas révéler une appréciation pour ne pas révéler un rhume. Ces ferveurs obscures valent mieux pour la gloire d'un auteur national que les plus floissantes apologies. Mais est-ce même assez? Je ne puis m'empêcher, l'autre jour, de songer, non sans quelque mélancolie, qu'il a fallu au "Cid" près de trois siècles pour réaliser sa millième représentation, tandis que "Tire-au-flanc" a compté quinze cents représentations consécutives et quotidiennes. Il est vrai que dans trois siècles "Tire-au-flanc" sera peut-être oublié ou, du moins, considérablement vieilli.

Le "Cid", lui, demeure toujours aussi jeune, même sous les traits plus que septuagénaires de Mounet-Sully. La pièce tout entière, d'ailleurs, a gardé la même jeunesse épicurienne et amoureuse qu'en cette miraculeuse soirée de fête, où le Théâtre du Marais, et non, comme on le croit généralement, l'Hôtel de Bourgogne, enfanta la tragédie française.

VOS IMPRESSIONS FAITES IMMEDIATEMENT AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

Les commandes les plus considérables nous sont confiées et nous portons également la même attention aux plus petites.

Quelle que soit la DATE ou L'HEURE que votre ouvrage doit être livré, nous l'acceptons toujours avec la garantie de remplir notre engagement. NOUS REFUSONS JAMAIS D'ORDRES AYANT LA FACILITE DE REPONDRE A TOUTS LES BESOINS.

Si vous n'êtes pas déjà un de nos heureux clients veuillez bien nous confier votre première commande afin de vous rendre compte de la satisfaction que nous pouvons donner.

La Cie d'Imprimerie Perrault

Main 1535.

73 RUE SAINT-JACQUES

Celle-là n'est pas un simple poème dramatique exaltant les ardeurs plus ou moins romanesques, mais bien une chanson de geste racontant "les enfances" d'un héros. "La légende des siècles" ne contient rien de plus grand. Siegfried, lui-même, forgeant son épée avant de délivrer la Walkyrie, n'est pas plus sublime que Rodrigue égarant les Maures pour épouser Chimène.

Il suffit de revoir la pièce pour s'imaginer l'atmosphère dans laquelle elle naquit. On comprend les embêtements et les jalousies qu'elle suscita. On s'explique la fameuse Querelle, la mode du Cardinal, l'enthousiasme récalcitrant des confrères et des Préfèces, les pointes de Scudéry, les commentaires académiques de Chapelain, les murs de Paris pendant plusieurs jours couverts de belles affiches; on entre dans les raisons de cette mémorable tempête littéraire d'où sortit tant de rayonnement.

La "Comédie-Française" a glorieusement commémoré ces journées glorieuses. On a débuté par un A-propos de M. Emile Moreau, "Corneille et Richelieu". Puis a eu lieu la cérémonie, c'est-à-dire qu'on nom de toute la maison grouilla autour du buste de Corneille. M. Paul Mounet et Mme Bartet ont lu deux poèmes, l'un de M. Truffier, l'autre de M. André Rivière. Ces poèmes, quoique de circonstance, contenaient de fort beaux vers, ce qui prouve que leurs auteurs savent élever leurs inspirations précisément à la hauteur des circonstances.

Ensuite le "Cid". Il est infiniment probable que Mondory, créateur du rôle de Rodrigue, ne valait pas Mounet-Sully, que Mlle de Villiers, l'interprète de Chimène, ne valait pas Mme Segond-Weber. Nous ne pouvons en juger que par induction, étant donné ce que nous savons de la déclamation et des jeux de scène d'alors. En tout cas, l'ombre de Corneille a dû se féliciter la semaine dernière. Quand à M. Jules Claretie, il emportera dans sa retraite un souvenir ému de cette millième à panache. L'interprétation fut à la hauteur de l'œuvre. En somme, une soirée d'apothéose et de résurrection, — tout spécialement pour l'excellent M. Falconnier, qui jouait Don Arias, et dont plusieurs journaux, ordinairement mieux informés, avaient par lapsus annoncé la mort le matin.

Le Mexique et la justice française

Le Cas de Rochette

M. de Villebois-Mareuil, député, avait demandé au ministre des affaires étrangères de France, quand aurait lieu l'extradition de Rochette, le fameux banquier en fuite dont les algébriques politiques ont défrayé la chronique. Le ministre a répondu ainsi, par la voie de "l'Officiel":

Dès la réception de la première communication du ministre de la justice relative à l'extradition du nommé Rochette, c'est-à-dire le 19 décembre 1912, le ministre des affaires étrangères a successivement chargé par voies télégraphiques nos représentants diplomatiques en Angleterre, en Espagne, à Cuba, au Mexique, aux Etats-Unis et au Guatemala de demander l'arrestation de ce condamné. Les informations plus précises obtenues dans le courant de janvier dernier sur l'époque et le lieu de la fuite de Rochette ont permis de restreindre les recherches aux Etats-Unis du Mexique.

Par huit communications officielles et plusieurs démarches verbales, notre légation à Mexico a signalé et rappelé l'urgence et l'importance de cette affaire au gouvernement fédéral, qui lui a donné à de nombreuses reprises les assurances les plus formelles touchant l'envoi réitéré à la police de Mexico, aux gouverneurs des Etats et aux chefs politiques des cantons dans les Etats d'instructions pressantes ayant pour objet la mise en arrestation de Rochette.

Malheureusement, la région dans laquelle cet individu s'est réfugié, à savoir l'Etat de Coahuila, a été, depuis le début de l'année, le théâtre de continuelles rencontres entre les insurgés et les troupes fédérales, dont le commandant avait du reste reçu des ordres en vue de sa capture. Cet état de choses n'est pas amélioré, tout au contraire, puisqu'à l'heure actuelle les troubles ont gagné d'autres Etats dont le territoire se trou-

ve ainsi soustrait de même à l'exercice régulier de l'autorité fédérale. Le gouvernement mexicain n'a donc pas cessé d'être dans l'impossibilité de nous donner satisfaction en fait. Il est toujours saisi de la demande d'arrestation provisoire qui lui a été adressée le 26 décembre 1912, aux fins d'extradition de Rochette, du fait d'escroquerie, et qui n'a été perdue de vue ni par le ministère des affaires étrangères, que le ministère de la justice entretient souvent de cette affaire, ni par la légation de France à Mexico.

La dernière demeure de Napoléon

L'entretien du domaine de Longwood

On sait l'état lamentable dans lequel se trouve, à Sainte-Hélène, la maison de Longwood où mourut Napoléon. C'est là une partie du domaine national; mais le gouvernement français n'a pu trouver, dans son budget, les quelques billets de mille francs nécessaires pour mettre en état ce monument historique et empêcher la destruction de ce grand souvenir.

M. Fernand Engerand, député du Calvados, vient de proposer l'ouverture d'un crédit de 20,000 francs au ministre des affaires étrangères, "pour assurer, en l'île Sainte-Hélène, l'entretien du domaine de Longwood, où mourut Napoléon Ier".

L'amendement de M. Engerand a obtenu l'adhésion de députés appartenant à tous les groupes politiques de la Chambre, soucieux de mettre fin à un état de choses véritablement humiliant pour la France. Et voici les noms des signataires de cet amendement: MM. Maurice Barrès, Hénazet, amiral Bienaimé, Jules Delafosse, commandant Driant, Lannes de Montebello, Millard, Henry Paté, Paul Boncour, général Péloia, Dominique Pugliesi-Conti, Raberti, Joseph Reinach, Marcel Sembat, de Villebois-Mareuil.

La Petite Histoire

Un souvenir financier

C'est à Necker que l'on doit le premier emprunt français voté par le Parlement. Voici dans quelles circonstances:

Les caisses du trésor se trouvant à peu près vides, le célèbre ministre fit savoir à l'Assemblée Constituante qu'il était urgent d'émettre un emprunt de trente millions à 5 p.c.

Le lendemain — c'est-à-dire le 8 août 1789 — le duc d'Angillon, rapporteur du comité des finances, conclut en faveur de l'emprunt, dont le principe fut voté à la presque unanimité des membres de l'Assemblée.

Mais où prendre l'argent pour les intérêts et l'amortissement de l'emprunt? Un député proposa de "charger les biens ecclésiastiques d'une somme annuelle de 1,500,000 livres pour les intérêts et de 500,000 pour l'amortissement". L'archevêque de Lefranc de Pompignan déclara patristiquement, au nom du clergé français: "Nous serons très heureux d'offrir à la nation nos biens en hypothèque".

C'est alors que le marquis de Clermont-Tonnerre fit à la tribune cette belle déclaration:

"Vous avez mis les Français de l'Etat sous la sauvegarde de la loyauté française; il est inutile de chercher un autre gage, personne ne doute de la sagesse de cette hypothèque".

L'emprunt fut voté; seulement, on ramena de 5 à 4 1/2 p.c. le taux de l'intérêt.

CHOSSES ET AUTRES

Chats sans queue

Une des singularités de l'île de Man, Grande-Bretagne, est dans les chats sans queue qu'on y trouve. Cet appendice, chez eux, est réduit à un fillet tendineux, caché sous la peau. Les naturalistes sont impuissants à dire quelle est l'origine de cette curieuse race de chats qu'on ne rencontre qu'en ce point du globe. Ils ont tous constaté la singulière antipathie des félins de cette variété pour les chats ordinaires.

FEUILLETON du "CANADA"

UNE MARTYRE DES APACHES

Drame vécu du banditisme actuel

Par CAMILLE DESCAMPS

(Suite) No 92

Avec des sanglots dans la poitrine, mais avec, en même temps, la ferme résolution d'obéir à ce qui avait été certainement la dernière pensée de la chère victime; pardonner, ne point les dénoncer, sauver Vladimir et Lydia, sauver Pépita quand même.

Vers minuit il pénétrait à son tour à La Pitié, et s'y donnait comme le mandataire de la famille.

Il avait complètement changé de physionomie, d'ailleurs.

Ce n'était plus le chauffeur entrevu par l'interne de service et le concierge.

Mais un grand seigneur en deuil, escorté de quatre domestiques en livrée, d'un prêtre, de deux voitures remplies de couvertures, d'un médecin.

Avec de l'argent on aplanit bien des difficultés.

La morte n'avait fait que traverser l'hôpital.

Et cependant un billet de mille francs fut remis à l'administration pour être distribué aux infirmières, à toutes les personnes qui s'étaient occupées d'elle.

Le duc de Santa-Maria agissait, recherché comme étant un prince Czarowski.

Il dit remporter la défunte à son domicile où les autres membres de la famille l'avaient précédé.

Car en effet la vieille marquise et les Sanchez n'étaient plus là depuis deux ou trois heures.

Aucun mot n'avait été prononcé qui pût établir les rapports des personnages entre eux, faire soupçonner un crime.

Le médecin amené se chargea des démarches nécessaires au point de vue des actes de l'état-civil.

Et le corps de Marie fut conduit dans un bel appartement loué de longue date par le duc pour les besoins de sa lutte contre les géoliers de la jeune femme, au nom de la famille Czarkowski, mais où il ne faisait que passer de temps à autre, comptant y cacher Marie, Vladimir, Lydia ou même Pépita et ses enfants, selon les circonstances.

Cet appartement était situé dans le fond d'un vieil hôtel solitaire et silencieux, hôtel qui s'élevait proche des Invalides.

Le médecin, les domestiques loués disparurent les uns après les autres.

Tout sembla s'être passé bien régulièrement.

Le duc semait, semait toujours de l'or autour de lui.

Et trois jours plus tard, dans un cercueil d'ébène et de plomb, au milieu de gerbes des fleurs les plus rares, Marie s'en allait vers la Pologne avec, comme compagnons de route, le prêtre et Alphonse de Santa-Maria.

Le prêtre ne savait rien de ce qu'on lui avait dit.

Alphonse avait voulu revoir le pays de celle qu'il avait connue si peu de temps mais que tout de suite il avait aimée comme on aime un ange de Dieu sur la terre.

Il avait voulu consoler sa mère, faire ce qu'elle lui avait demandé de faire si elle avait pu lui parler.

Etait-il de même bien certain qu'elle ne lui parlât point ?

Il la sentait autour de lui; des lumières inexplicables éclairaient son esprit qui ne pouvait venir que d'elle; elle le conduisait pour ainsi dire par la main.

D'une main invisible mais puissante. Et puis son Ame était inondée d'une félicité telle, dans l'accomplissement de ses devoirs envers la noble victime des monstres, qu'il n'y avait point à douter que cette félicité fût la récompense apportée tout de suite, depuis l'autre côté de la tombe, par Marie à son ami Alphonse.

Il dit à la mère de Marie comme à la mère de Vladimir tout ce qu'il savait, tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il ferait.

Il leur rappela qu'il était déjà venu, il leur révéla qu'il était le colporteur aux pigeons.

Et les pauvres femmes, écrasées par l'épreuve, le bénirent de son dévouement, remirent entre ses mains le sort ultérieur de Vladimir et de Lydia, abandonnant plus que jamais leur part de l'héritage de Las Tablas.

Le duc rentra à Paris, s'assura que les deux prisonniers étaient toujours au belvédère avec Aunette, et bien portants quoique désolés d'être sans nouvelles.

Quant à la bande du marquis elle avait totalement disparu.

Même Pépita, qui n'habitait plus le pavillon de Grenelle.

Les jours, les semaines, les mois passèrent.

Le duc cherchait la piste de Pépita seulement, n'ayant que faire des autres personnages.

Et bien qu'il eût en mains des ressources énormes, il n'abandonnait point.

(A suivre)

NERVEUSE DÉCOUVERTE

Un grand savant déclarait l'autre jour que la plus merveilleuse découverte des temps modernes était celle de Zam-Buk. Songez-y! Une simple application de Zam-Buk sur une plaie, une blessure, prévient l'empoisonnement du sang! Il ne s'est pas rencontré un microbe que Zam-Buk n'ait tué.

Et puis, dès que Zam-Buk est appliqué sur une plaie, une coupure ou une affection de la peau, il arrête la douleur cuisante. Voilà pourquoi les enfants sont de si grands amis de Zam-Buk. Peu leur importe le côté scientifique du remède, tout ce qu'ils savent c'est que Zam-Buk arrête la douleur. Les mères ne devraient jamais oublier cela.

Et puis, dès que Zam-Buk est appliqué à une plaie ou une partie malade, les cellules sous la surface de la peau sont tellement stimulées qu'un nouveau tissu sain est promptement formé. Cette formation de nouveaux tissus sains, est le secret que possède Zam-Buk de guérir. Les tissus ainsi formés montent à la surface et chassent littéralement les tissus malades. Voilà pourquoi les guérisons de Zam-Buk sont permanentes.

Pas plus tard que l'autre jour M. Marsh, 101 Ave Delormier, Montréal, se rendait à la compagnie Zam-Buk et déclarait que pendant plus de vingt-cinq ans, il avait été tourmenté par l'eczéma. Ses mains étaient couvertes de plaies qu'il fallait couvrir de gants pour dormir. Il y avait quatre ans on lui présentait Zam-Buk et en quelques mois il fut guéri.

Aujourd'hui — plus de 3 ans après avoir été guéri d'une maladie dont il avait souffert durant 25 ans — il est encore guéri et n'a pas revu de trace d'eczéma!

Tous les pharmaciens vendent Zam-Buk. Si la boîte, ou tous vos envois nous sont adressés gratuitement si vous nous envoyez cette annonce plus un timbre de 10 pour le retour de la maille. Adresse: Zam-Buk Co., Toronto.

LA NAVIGATION

Arrivés à	Partis de
Cameroon	New-York
Merion	Liverpool
Maestrie	Philadelphie
Rotterdam	Plymouth
Venezia	Rotherham
	New-York
	Naples
	Parti de
	Liverpool
	Portland
	Maine

NOUVELLES DE ST-ANICET

(Correspondance spéciale)

St-Anicet, 8 — Les messes de Mi-août, de Noël et de l'Épiphanie ont été célébrées avec solennité.

Étaient de passage dans leurs familles au premier de l'an: M. et Mme J. H. Dupuis, M. et Mme Avila Larose, M. et Mme H. Leblanc, Miles Rhea et Alma Dupuis, Rebecca, Athaline et Fernande Caza; MM. Alexandre Dupuis et fils, Ernest Saumier, Lionel, Donat et Alcide Dupuis, Hector et Albert Caza, tous de Montréal.

M. et Mme C. Leblanc, M. et Mme Olivier Leblanc de Valleyfield; M. et Mme H. Caza d'Ottawa, ont aussi venus passer les fêtes à St-Anicet.

— Nous avons des beaux chemins d'hiver et la température est plus ou moins agréable.

NOUVELLES DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

(Correspondance spéciale)

Notre-Dame-des-Victoires, 8 — Les dames et demoiselles de notre village viennent de jeter les bases d'une association artistique, et musicale, qui sera connue sous le nom de Cercle Ste-Cécile. Le but de cette association est de donner de temps à autre des soirées musicales et représentations artistiques.

Les élections ont donné le résultat suivant: Mme F. Puzé, directrice générale; Mlle L. Chicoine, présidente; Mlle C. Provost, 1ère vice-présidente; Mlle A. Bonneau, 2ème vice-présidente; Mlle F. Lalonde, secrétaire; Les directrices sont: Mmes A. Favreau, A. Provost, D. Chicoine, P. Otis, C. Gagnon; Miles L. Gagnon, M. Provost, Lamoureux et Béatrice Lalonde.

Cette première réunion s'est terminée par des déclamations et du chant. Le bureau de direction nous assure des séances intéressantes pour 1914. Inutile de dire que la fondation du Cercle Ste-Cécile est accueillie avec joie par tout le village.

PERSONNEL

M. W. Fred McBride est à New-York, en voyage d'affaires.

Sur les boulevards, dans un café, une dispute:

— Faites donc attention à vos paroles, vous ne sachiez pas vous rendre compte de la valeur des mots.

— Je la connais mieux que vous, riposte l'autre: je suis employé au télégraphe!

Toujours au Premier Rang

Madame O. Petard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912: Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me suis un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à, cet excellent remède, le Sirof d'Alphonse GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pèse 25.1 lbs, qu'il a 21 pouces de haut; il a 16 dents.

Voilà tout ce que j'ai à vous dire. Votre dévoué, M. J. A. E. GAUVIN.

RIARD n'ont point nous arrivés de semblables attestations qui témoignent de nos services aux enfants. Le Sirof d'Alphonse GAUVIN, toujours au premier rang. En vente partout, 25 de la rue Notre-Dame, à Montréal. Pharmacie-Chimiste, 850 Ste-Catherine, Montréal.

Quant à la bande du marquis elle avait totalement disparu.

Même Pépita, qui n'habitait plus le pavillon de Grenelle.

Les jours, les semaines, les mois passèrent.

Le duc cherchait la piste de Pépita seulement, n'ayant que faire des autres personnages.

Et bien qu'il eût en mains des ressources énormes, il n'abandonnait point.

(A suivre)

Quant à la bande du marquis elle avait totalement disparu.

Même Pépita, qui n'habitait plus le pavillon de Grenelle.

Les jours, les semaines, les mois passèrent.

Le duc cherchait la piste de Pépita seulement, n'ayant que faire des autres personnages.

Et bien qu'il eût en mains des ressources énormes, il n'abandonnait point.

(A suivre)

Quant à la bande du marquis elle avait totalement disparu.

Même Pépita, qui n'habitait plus le pavillon de Grenelle.

Les jours, les semaines, les mois passèrent.

L'HIVER ET LES TRAVAILLEURS

LES CLASSES OUVRIÈRES AURONT BEAUCOUP À SOUFFRIR DU MANQUE DE TRAVAIL. STATISTIQUES INTERESSANTES.

Le "Daily Mail" publiait hier la nouvelle suivante: "Des statistiques que nous avons prises au bureau de placement provincial de la rue Craig, il ressort que la saison actuelle est très rigoureuse pour les classes laborieuses de Montréal. Durant les trente-jours du mois de décembre, un moyen de ces individus, hommes et femmes, ont passé chaque jour au bureau pour demander de l'ouvrage.

Le nombre total de ces sans-travail a atteint le chiffre de 4,000, ce qui est deux fois autant qu'en décembre 1912. C'est une preuve que l'hiver que nous traversons est l'un des plus rudes qu'aient jamais eus à affronter les travailleurs de la métropole. Sur ce chiffre de quatre mille personnes cherchant de l'ouvrage, on a pu en donner seulement à trois cents.

Plusieurs de ces derniers sont venus au bureau de placement plusieurs fois et il y a eu environ huit mille demandes de travail, soit mille de plus que l'an dernier. Une grande partie de ceux qui ont demandé de l'ouvrage sont des hommes, la plupart des manœuvres.

On s'attend à ce que la situation s'améliore maintenant. La semaine prochaine, si la température le permet, on commencera à remplir les glaciers. Il y aura là du travail pour quinze cents hommes d'ici au milieu de mars et ce sera une grande amélioration.

Chaque hiver, on emmagasine à Montréal environ 350,000 tonnes de glace. M. R. A. Becket, de la City Ice Company, a déclaré hier que cette compagnie mettrait dans ses glaciers 250,000 tonnes et qu'au moins mille hommes seraient employés à ce travail, sans compter ceux qui couperont la glace à Valleyfield et Hudson. Les camionneurs destinés à transporter la glace des glaciers de fer aux entrepôts et les manœuvres qui la mettront dans les glaciers obtiendront ainsi du travail, après lequel ils soupirent depuis de longues semaines.

La City Ice Company fera transporter, d'ici au mois de mars, un million de blocs de glace des glaciers à ses glaciers. Cela requerra cent mille voyages de charrettes.

Les entrepreneurs en construction sont optimistes.

Le parachèvement de l'intérieur de plus grands édifices sera commencé sous peu et nombre de charpentiers, d'électriciens, plâtriers et autres métiers auront du travail.

LE MESSAGE DU GOUVERNEUR GLYNN

La situation financière de l'Etat de New-York.

(Service spécial)

New-York, 8 — Le message annuel du gouverneur de l'Etat de New-York à la législature a été lu hier. Le gouverneur Glynn s'occupe dans ce message, que de la question financière.

Il fait ressortir que l'administration des affaires de l'Etat a passé après le règlement des questions politiques et sociales telles que les élections primaires directes et le Workmen's Compensation act. Il est temps de songer maintenant à résoudre le problème des recettes et des dépenses.

La législature se trouve en face de demandes de crédits dont le total atteint 63 millions de dollars; les ressources indirectes pour l'année qui commence sont estimées à 41 millions de dollars.

Remontant jusqu'à l'année 1893, le gouverneur montre que l'Etat de New-York, qui demandait, il y a vingt ans \$2.39 par an à chaque citoyen, en a demandé \$5.10 en 1913.

L'une des causes de cet accroissement des impôts est l'accroissement des charges de l'Etat. L'amélioration des canaux et des routes, la construction de nouveaux immeubles y ont aidé.

Le gouverneur dit que l'Etat ne peut pas continuer à payer des impôts de 5 millions de dollars de plus d'impôts directs il faut commencer à économiser.

Le message analyse ensuite les recettes et les dépenses depuis 1893 jusqu'à 1913. Il montre que l'Etat des finances de l'Etat de New-York est critique et indique comment on pourrait augmenter les recettes et réduire les dépenses.

Ne voter aucun crédit qui ne doive être utile à l'Etat tout entier.

Ne commencer aucune entreprise nouvelle avant que le trésor ne dispose d'amplés réserves.

Ne voter aucun crédit pour des entreprises insuffisamment préparées.

Voici donc les crédits nécessaires: ceux qui ne sont pas destinés à augmenter l'Etat fut en mesure de les fournir.

En terminant, le gouverneur affirme que s'il est temps d'agir, il n'y a pas lieu de s'alarmer. L'Etat de New-York est riche et fort et s'il a été prodigue, son crédit reste quand même entier.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 27 DÉCEMBRE

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (25 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. — L'Église et l'Etat (deuxième édition).

Jean AICARD, de l'Académie française. — Un Feu de Noël.

Henry COCHIN. — V. Lamartine à 25 ans.

André CHAUMEIX. — VI. Les Débuts de Stendhal.

Anatole LE BRAZ. — La Bêche qui parle.

Paul ACKER. — Les Demoiselles Ferrand (VI). (fin)

Fernand BAC. — Souvenirs d'exil (III). Memento bibliographique. — L'Actualité: Revues françaises. — Revue économique et financière. — La Vie mondaine. — La Vie familiale. — Courrier théâtral. — La Vie agricole. — Chronique sportive.

Les deux ordonnances du lieutenant disent que le témoin a ri ou fait un sourire grinçant.

Les témoignages des soldats montent que le "crime" des civils est d'avoir stationné les mains dans les poches et d'avoir ri au passage du lieutenant de Forstner et des autres officiers accompagnant les patrouilles dans les rues de la ville.

D'après les différents témoignages, il est établi que le lieutenant Schad a menacé de son sabre un groupe d'enfants qui l'avaient ironiquement acclamé au moment de l'arrestation d'un ouvrier.

Un petit garçon affirmait que le colonel de Reuter l'avait traité de "vaillant"; le colonel se leva de sa chaise et dit:

— Ce gamin est passé à côté de moi sans enlever sa casquette. Ce n'est pas ainsi qu'on passe à côté d'un colonel prussien!

Un autre civil reconnut un soldat qui l'avait menacé de lui passer la baïonnette dans le corps; le soldat reconnut le fait.

Les témoignages sont très contra-

dictoires; il semble que les incidents soient dus à l'incapacité absolue des officiers conservant les traditions prussiennes de comprendre les habitants d'un peuple non prussien ayant le sens humoristique.

Chaque parti agissant selon son idéal, il leur était impossible de se comprendre et de s'apprécier.

Les juges Klenbohm, Kalisch et Behnemann, arrêtés le 28 novembre, affirmèrent que les rôles étaient inversés: ils dirent qu'ils étaient quittes le tribunal.

Des soldats leur barraient le chemin; le lieutenant Schad leur ordonna de céder et, comme ils protestèrent, il les fit arrêter.

Les juges déclarèrent qu'il n'y avait aucun désordre et que les mesures prises par les autorités militaires étaient inutiles.

La mission militaire française en Grèce

LA REORGANISATION DE L'ARMÉE GRECQUE

Renforcée dans ses cadres, élargie dans ses attributions, la mission militaire française a repris avec le même zèle et le même dévouement que par le passé son œuvre de la réorganisation de l'armée hellénique. Les résultats, si heureux et si glorieux, pour la Grèce, de la dernière guerre ont dû apporter quelques modifications dans le rôle de la mission française.

Le général Eydoux a été le premier à reconnaître que la tâche de cette mission devait être établie sur de nouvelles bases répondant au nouveau état de choses créé par la guerre balkanique. Et c'est ainsi que le programme du travail de la seconde période de la mission française a été élaboré à la suite de longues délibérations auxquelles ont pris part le Roi, généralissime; M. Venizelos, président du conseil, ministre de la guerre; le général Eydoux et le chef de l'état-major grec. Cette seconde période vient donc de commencer sous de très heureux auspices et elle sera aussi féconde en résultats magnifiques que l'a été la première.

Et tout d'abord, on a décidé de renforcer les cadres de la mission. Les officiers rappelés en France pour reprendre du service actif dans l'armée française ont été remplacés par d'autres et de nouveaux officiers français ont été engagés. Le commandant Guardet remplace le commandant Savary, le lieutenant-colonel Crosson-Duplessis, le colonel d'artillerie Rouzier, le colonel Lépidi. Parmi les nouveaux membres de la mission citons: le commandant d'artillerie Boniface, le capitaine du génie Tavar, le médecin-major Couzergue, l'officier d'administration Cazeau, etc.

Pour l'instruction des troupes, la méthode suivie jusqu'à présent et qui a donné de si beaux résultats sera maintenue sans changements, en théorie, mais elle sera développée et perfectionnée dans la pratique. On créera une division modèle d'Athènes, sous le commandement du colonel Bordeaux, un des membres les plus populaires de la mission française, et sous la direction supérieure du général Eydoux.

Cette division comprendra autant de régiments modèles que d'armes, chaque régiment étant placé sous le commandement d'un officier français. Les quatre régiments — d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie et de génie — seront commandés respectivement par les commandants Guardet, Holtzapfel, Tournade et Tillont. C'est encore un officier français, le colonel Génin, qui aura la direction des écoles militaires, des Évelpides et des écoles d'officiers.

Deux nouveaux membres seront adjoints à la direction de l'Intendance et du service sanitaire, le médecin-major Couzergue et M. Cazeau, officier d'administration, cités plus haut. De même, les écoles de gymnastique et de tir seront placées sous la direction d'officiers français. Quatre autres membres de la mission siégeront à Salonique, pour l'instruction de l'armée de Macédoine. Le commandant Rouzier est déjà nommé commandant de tous les régiments d'artillerie se trouvant en Macédoine.

Comme on voit, le cadre du travail des officiers français est vaste et varié. Ces officiers exerceront maintenant un commandement effectif et seront considérés comme des officiers hellènes, avec une juridiction très étendue. Il est curieux de constater ici que la Porte, en engageant de nouveaux, malgré les dures leçons de la dernière guerre, des officiers allemands pour la réorganisation de l'armée turque, a cru prendre comme modèle les conditions sous lesquelles travaille la mission militaire française en Grèce. La nouvelle mission militaire allemande en Turquie aura donc les mêmes prérogatives, la même juridiction et les mêmes pouvoirs, ou à peu près, que ceux dont jouit la mission militaire française en Grèce. Avec cette seule différence, toutefois, que la Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes. C'est cette différence qui fait que les nuisances de la Triple-Entente, la Russie surtout, ont cru devoir protester auprès du gouvernement turc contre sa décision de placer le corps d'armée de Constantinople sous le commandement supérieur et direct d'un général allemand.

La Turquie n'est pas la Grèce et que Constantinople n'est pas Athènes

L'IMMEUBLE

LES ETRANGERS INVESTISSENT DE PLUS EN PLUS LEURS CAPITAUX SUR LE MARCHE IMMOBILIER CANADIEN — UNE BONNE LEÇON POUR NOUS.

Un courtier d'immeubles nous faisait remarquer hier, que plus on va, plus les placements européens sont fréquents dans la sphère immobilière. Autrefois, il était très rare pour ne pas dire plus, et on ne voyait presque jamais l'argent anglais, français, sur le marché canadien. Depuis quelques années, il y en a au contraire en quantité.

Les placements de l'autre côté de l'Atlantique sont difficiles et de plus, ils rapportent peu. Ici, au contraire, ils sont très avantageux, c'est ce qui fait qu'on les recherche et qu'on les recherche encore davantage par la suite.

Tous les jours, il s'échange donc entre la France, l'Angleterre et le Canada des cablogrammes s'informant de la situation immobilière en vue de placements de fonds considérables.

Naturellement attirés par de gros profits, les spéculateurs, les financiers étrangers pénétrant sur le marché de la métropole, ont pour l'Ouest Canadien et sont un jour ou l'autre des facteurs importants dans notre avenir qui s'annonce si favorablement.

Il y a assurément place pour tout le monde dans un pays d'une aussi grande étendue que la nôtre et rempli de ressources de toutes sortes. Cependant, il se dégage de ces placements étrangers, qui ne font de plus en plus nombreux, la leçon suivante: c'est que nous avons perdu l'air d'ignorer nos propres richesses et que nous laissons les autres en profiter. Elles sont si considérables ces richesses, nous en sommes si abondamment pourvus que cela n'a guère d'importance pour le moment du moins, et que nous pouvons bien partager, néanmoins, il semble qu'il serait raisonnable qu'elles nous restent et que nous en soyons les premiers bénéficiaires. Ne sommes nous pas chez nous, et charbonnier n'est-il pas maître absolu dans son taudis?

Nous ressemblons quelque peu à cet homme fortuné, si fortuné, qu'il ne connaît même pas ses richesses et qu'il lui était impossible de les évaluer à leur juste valeur.

En attendant, c'est toujours intéressant par contre de savoir que l'étranger a l'œil fixé sur nous, qu'il suit pas à pas avec attention le développement rapide du Canada, qu'il investit ses capitaux sur notre marché; c'est là l'excellent signe et de meilleur augure.

Pour répéter ce que nous avons déjà si souvent écrit, cette marche non équivoque de la part de la vieille Europe à notre endroit, doit nous rendre absolument confiants nous-mêmes, et si l'on se montre optimiste à deux mille lieues de distance, raison de plus d'être optimiste sur le terrain même.

Nous devons donc profiter de la manne qui passe à notre porte et ne pas négliger ce temps de récolte. On apprécie souvent bien moins une situation à sa réelle valeur sur les lieux, que placée plus loin. C'est là un effet d'optique, assurément curieux, mais qui existe et que l'on a occasion de remarquer maintes fois.

Plaçons donc notre argent chez nous, dans notre entourage; achetons du terrain, spéculons sur l'immeuble à Montréal même, c'est encore comme toute, le meilleur placement qui existe et nous rendement.

Da reste, pourquoi en douter? Les étrangers eux-mêmes nous le disent, ils s'accaparent de notre propre richesse, à notre nez, et nous n'avons pas l'air de nous en douter.

C'est cependant bien le cas depuis quelques années et les faits se multiplient pour nous donner raison.

Prochaines élections.

Que se passera-t-il à la bourse d'immeubles lors des élections prochaines? Voilà ce qu'on se demande.

En tous cas, elle a bien fait son chemin cette nouvelle institution. Nous souhaitons qu'elle renouvelle simplement son bureau de direction.

Rien de mieux à désirer.

L'Union fait la force.

Il y a tout intérêt pour les courtiers d'immeubles à se grouper.

La Bourse de l'immeuble offre cette chance aux courtiers anglais comme canadiens-français.

Menus propos.

Dernières nouvelles.

Une jeune fille a, paraît-il, apporté à son fiancé dans sa corbeille de noces 10 terrains à Y... C'est là un beau cadeau; il représente \$5,000 et il n'a guère coûté que \$1,000.

Placez votre argent où vous êtes appelé à vivre. Pourquoi aller le semer ailleurs?

S'il y a un "boum", l'an dernier, y a-t-il une raison pour que ce "boum" discontinue?

Aucune, soyez-en certain.

Les gros propriétaires refusent de vendre et les petits ont de la difficulté à acheter.

Ca va donc bien dans l'immeuble.

Essayez de transférer dans une question d'immeubles et vous verrez la difficulté que vous aurez.

En temps de crise, c'est un excellent signe.

L'argent est rare, dites-vous?

Non pas, vous vous trompez; il est seulement serré. Il sortira en temps et lieu.

Avez-vous de l'argent de reste, placez-le dans l'immeuble.

C'est le meilleur placement, celui qui rapporte dix, vingt et même cent pour cent annuellement.

Une petite chance et vous êtes riche avec un petit apport de fonds.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 8 janvier 1914.

Les ventes, la semaine dernière, peuvent compter comme le reliquat de 1913, à peine une quinzaine ont été enregistrées les 2 et 3 janvier et à Montréal Est, il n'y en a eu aucune enregistrée ces deux jours-là.

Le nombre est en conséquence, au-dessous de la moyenne; et, s'il n'y avait eu une avalanche d'actes concernant des terrains à Notre-Dame-de-Grâce, titres donnés par la Marcell Trust Co., et revendus à des acheteurs subséquents, la liste serait encore beaucoup plus courte.

Peu de transactions importantes. Il y a cependant à signaler une vente d'une propriété de la succession J. T. Molson, rue Université, pour \$150,000 à l'Université McGill (The Royal Institution for The Advancement of Learning). Le prix représente environ \$5.77 le pied.

La Canadian Light and Power Co., a vendu à la Compagnie des Tramways son usine du chemin de la Côte St-Paul, où sont les machines transformatrices de l'énergie électrique et les appareils de distribution. Le prix porté à l'acte représente probablement une évaluation à l'amiable, car les deux compagnies sont maintenant sous la même direction.

Quelques ventes de grands blocs de terrain ont été enregistrées, entre autres, une au quartier St-Denis et une à Notre-Dame-de-Grâce.

Un bloc de maisons à logements, à Verdun, a été payé \$70,000.

RUES	QUARTIERS	PRIX le pied
Saint-Hubert	Lafontaine	\$2.54
Saint-Vincent	Est	13.27
Notre-Dame	Longue-Pointe	1.11
Ave. Septième	Rosemont	37 1/2
Sherbrooke Est	Hochelaga	60
Bremner	Bordeaux	27 1/2
Ave. Addington	N.-D. de Grâce	64 1/3
Ave. Marcell	"	52 1/2
Ave. Girouard	"	1.25
Palm	St-Henri	67
Chestnut	St-Paul	1.00
Galt	Orléans	53 3/4
Ave. Rosly	Westmount	94
Ave. Church	Verdun	1.28
		92

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

QUARTIERS	PRIX
Quartier Lafontaine	\$ 12,700
" St-Louis	68,291
" Est	6,995
Total : Montréal-Est	\$ 87,986

QUARTIERS	PRIX
Quartier St-George	\$164,350
" St-Joseph	18,500
" St-Anne	8,000
Total : Montréal-Ouest	\$ 190,850

QUARTIERS	PRIX
Quartier Longue-Pointe	\$ 7,386
" Rosemont	20,540
" Hochelaga	53,926
" Delorimier	89,467
" St-Denis	121,365
" Duvernay	15,770
" St-Jean-Baptiste	32,360
" Laurier	69,500
" Abtastic	2,736
" Bordeaux	2,824
" Côte des Neiges	3,342
" Mont-Royal	26,393
" N.-D. de Grâce	303,501
" St-Henri	50,349
" St-Gabriel	1,550
" St-Paul	2,700
" Emard	23,650
" Maisonneuve	25,748
" Outremont	62,250
" Westmount	39,590
" Verdun	78,468
Total : Hochelaga et Jacques-Cartier	\$1,033,415
Total général	\$1,312,251

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 3 janvier 1914 :

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 3 janvier 1914 :

DIVISION DE MONTREAL-EST 1600 Delisle A Vital Chicopee. \$43,000.—

